L'Herbergement

BULLETIN MUNICIPAL N°62 Juillet 2018

UN SKATE PARK
à l'Herbergement
P. 10

RÉSIDENCE DOCTEUR FERDINAND ROBIN
P. 11

DOS DE COUVERTURE

SOMMAIRE

1 Edito du maire
2 Conseil municipal
6 Infos mairie
13 Budgets communaux
16 Sortir / Se divertir
18 Infos diverses
19 Vie associative
40 Commerces et industries
41 Agenda

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi : 14h30 / 17h30
Du mardi au vendredi : 9h / 12h15 et 14h30 / 17h30
Le samedi : 9h / 12h

Du lundi 30 juillet au vendredi 10 août 2018, modification des horaires d'ouverture :
Lundi : 14h30 / 17h30
Du Mardi au vendredi : 9h / 12h15

LA MAIRIE SERA FERMÉE
les samedis 14 juillet et 11 août, le mercredi 15 août, et le samedi 18 août.
Merci de votre compréhension.

TRI SÉLECTIF

DISTRIBUTION ANNUELLE DES SACS JAUNES *

Samedis 6 et 13 octobre 2018
de 10h à 12h
à l'Atelier Municipal, rue du Cerisier (derrière le cimetière).

* IL N'Y AURA PAS DE DISTRIBUTION EN COURS D'ANNÉE

BULLETIN MUNICIPAL DE L'HERBERGEMENT :
Mairie de l'Herbergement - 21 place de l'Église - 85260 L'HERBERGEMENT
Tél. 02 51 42 81 74 - E-mail : mairie@lherbergement.fr
Site : www.lherbergement.fr
Directeur de la publication : Marc PREAULT / **Rédacteur en chef :** Joseph CARDINAUD
Création et mise en page : Patricia GABORIEAU - Graphiste / **Impression :** PREVIEW PRINT Boufféré
Magazine distribué gratuitement - Tirage : 1475 exemplaires.
Imprimé à partir d'encres végétales, sur papier recyclé.
Crédit photos : Mairie de l'Herbergement, Terres de Montaigu, Fotolia.

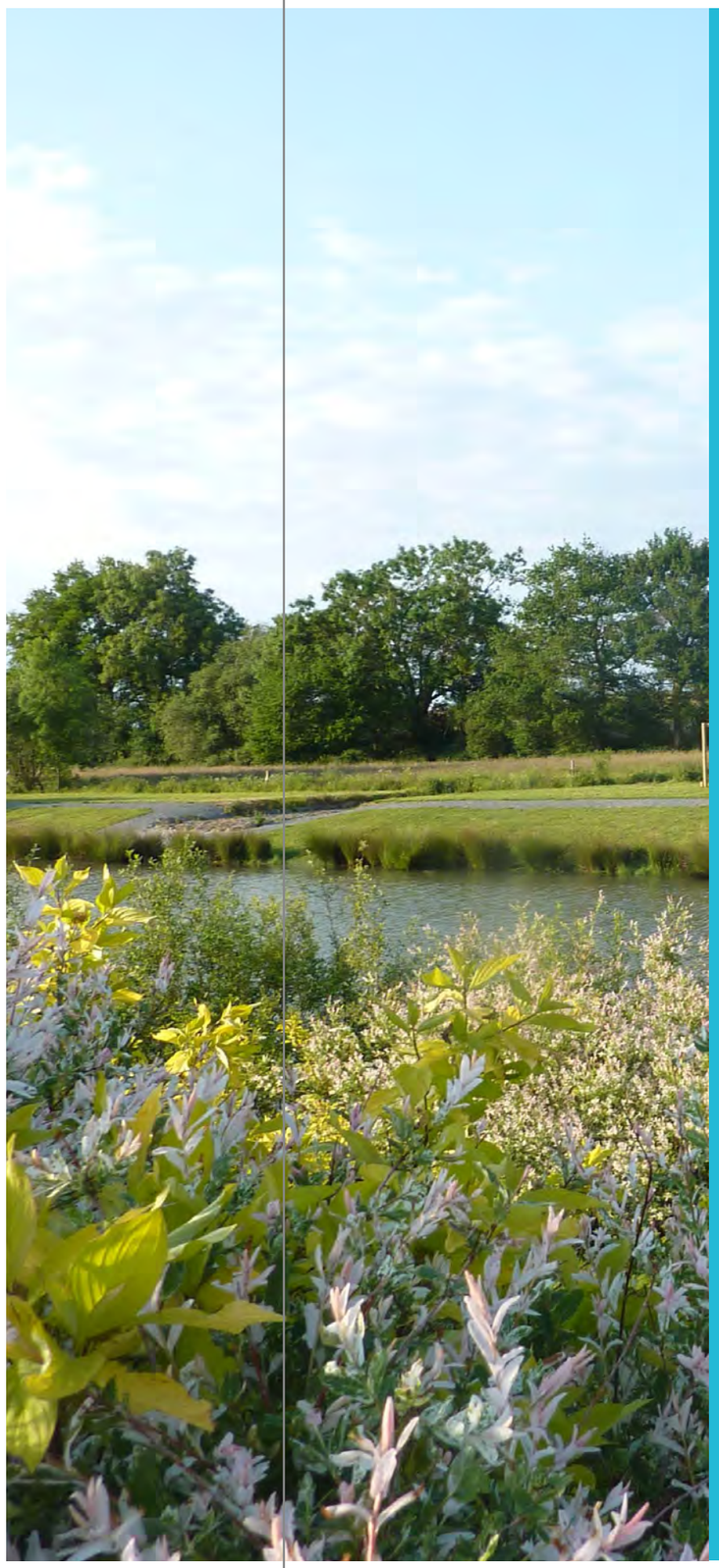

Edito

Optimisme et Confiance !

OUI je suis optimiste !

La Commune de L'HERBERGEMENT continue de se développer avec une population en constante hausse, le dernier recensement a ainsi décompté 3.134 personnes sur notre territoire. Les résultats affinés devraient confirmer que notre population est jeune : la tranche d'âge des 0-14 ans représente 25 % de la population totale, et les moins de 30 ans représentent 40 % des herbergementais !

Fort de ce constat, nous devons en tant qu'Élus répondre aux besoins de notre Jeunesse.

L'Espace ENVOL, et plus particulièrement les salles dédiées à nos Jeunes (Foyer des Jeunes et Espace OXY'Jeunes), sont très appréciées par leurs utilisateurs. Le groupe de Jeunes, animé par Antonien MALARD et avec l'aide des Parents investis, nous a une nouvelle fois montré son implication dans la vie locale avec sa participation importante à la Fête de la Musique, mais également lors des animations du Festiv'Ucah qui se sont tenues en avril avec l'Union des Commerçants et Artisans Herbergementais (Ucah).

Nous souhaitons poursuivre nos investissements en direction des Jeunes avec la très prochaine réalisation d'un **SKATE PARK** au parking du stade, je vous invite à consulter notre dossier complet sur le sujet page 10.

OUI Je suis optimiste, grâce au dynamisme des associations qui œuvrent sur la Commune ! Je tiens à saluer l'initiative des parents des élèves des 2 écoles Jean de la Fontaine et Arc-en-Ciel qui viennent de créer le **Collectif ARC EN FONTAINE.** Ils vous détaillent page 20 les manifestations organisées d'ici la fin de l'année.

Nous continuons la réflexion sur l'urbanisation des 15 prochaines années avec :

- d'une part le P.L.U.i., toujours en cours d'élaboration, qui doit permettre de répondre de façon équilibrée aux besoins de logement de notre population,
- et d'autre part l'ancien site BUTAGAZ que nous avons choisi de rebaptiser « **Quartier des Bois de Ville** » pour marquer l'environnement qualitatif dont il bénéficie en plein cœur de bourg.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances et je vous donne rendez-vous pour la seconde édition de notre Cinéma de plein Air le Samedi 1er Septembre au théâtre de verdure de la Salle Aquarelle (détails en dernière page) **!**

Le Maire, Marc PRÉAULT.

Extraits des comptes-rendus DE CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus de Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet de la Commune : www.lherbergement.fr ou sur demande en Mairie.

Conseil Municipal du 14 décembre 2017

VOIRIE ET RESEAUX

Attribution du marché de sous-traitance technique à la station d'épuration
Suite à consultation, la SAUR est retenue pour le lot 1 (exploitation de la station d'épuration) pour un montant estimé à 20 113,23 € HT / an et pour le lot 2 (évacuation des boues) pour un montant estimé à 6 796,36 € HT / an.

Cession de parcelles communales au village de la Riblauderie
Le Conseil Municipal décide de vendre à raison de 1,50 €/m^2 les parcelles relevant du domaine privé de la commune pour une surface totale de 533 m^2.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Acquisition foncière
Considérant la hausse prévisible de la population sur les 10 prochaines années et la probabilité de devoir agrandir l'école publique Jean de la Fontaine, le Conseil Municipal, décide de procéder à l'acquisition de la parcelle ZM 224, au vue de sa position stratégique, pour un prix de 170 000 € nets vendeurs.

FINANCES

Décision modificative du budget général
Le Conseil Municipal décide d'apporter des modifications aux crédits prévus au budget général afin de tenir compte du transfert de crédits de l'opération Mairie vers l'opération école publique Jean de la Fontaine pour la mise en accessibilité (3 000 €), des travaux neufs d'éclairage public rue Georges Clemenceau suite à l'enfouissement des lignes électriques (12 000 €), de l'achat d'une table de marque homologuée pour la salle de Sports (2 000 €).

PERSONNEL COMMUNAL

Recensement de la population
La commune étant recensée du 18/01/2018 au 17/02/2018, le Conseil Municipal décide de recruter 5 agents recenseurs.

Conseil Municipal du 11 janvier 2018

VOIRIE ET RESEAUX

Entretien de l'éclairage public
Acceptation des tarifs 2018 proposés par le SYDEV pour la maintenance préventive et curative et le fonctionnement des installations d'éclairage public, d'illuminations et d'éclairage des infrastructures sportives. Choix d'un entretien annuel comprenant 3 visites. Montant total pour l'année 2018 de 9 557,40 € TTC.

Déploiement des compteurs LINKY sur la commune
Le Conseil Municipal n'est juridiquement pas compétent pour approuver ou s'opposer au déploiement des compteurs LINKY. Chacun est libre d'accepter ou non, à titre individuel, la pose de compteur pour son propre logement. Cela n'est pas du ressort du Conseil Municipal, compétent seulement en matière de desserte en réseaux, mis à la charge de la Collectivité.

ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Organisation des rythmes scolaires et des NAP
Le Conseil Municipal, considérant la concertation entre la Commune, l'école publique Jean de la Fontaine, et l'association Acti'Mômes (à qui la Commune a délégué l'organisation des N.A.P.), se positionne pour une demande de dérogation permettant de revenir à la semaine scolaire de 4 jours et précise que les horaires souhaités sont les suivants : 8 demi-journées de classe de 09h00 à 11h50 et de 13h20 à 16h30. La décision finale sera du ressort de Madame la Directrice Académique.

Conseil Municipal du 22 février 2018

VOIRIE ET RESEAUX

Assistance technique à la station d'épuration
Acceptation de l'avenant proposé par le Conseil Départemental de la Vendée pour un montant prévisionnel de 1 106 € TTC pour l'année 2018.

URBANISME ET LOTISSEMENTS

Travaux de viabilisation : suite à consultation, le Conseil Municipal décide de retenir ASA TP pour les travaux de viabilisation au lotissement des Bois de Ville et au lotissement de la Pichetière 5, pour un montant de 144 534,50 € HT.

FINANCES

Vote des subventions aux associations pour l'année 2018 : Voir le détail page 15.

Subvention à l'O.G.E.C. de l'Ecole privée Arc-en-ciel
Décision de verser une subvention de 142 611,04 € pour l'année civile 2018, calculée de la façon suivante : 563,68 € x 253 élèves, correspondant au coût d'un élève à l'école publique Jean de la Fontaine.

Subvention au titre des fournitures scolaires
Fixation à 34,68 € le crédit par élève fréquentant les écoles Jean de la Fontaine et Arc-en-ciel en fonction des effectifs suivants, étant précisé que la moyenne des élèves scolarisés depuis septembre 2017 est prise en compte :
Ecole Jean de la Fontaine : 217,5 élèves x 34,68 € = 7 542,90 €
Ecole Arc en Ciel : 254 élèves x 34,68 € = 8 802,72 €

Subvention pour le projet Skate Park
Suite au travail conjoint des Commissions Jeunesse, Sports et Conseil Municipal Enfants, le besoin d'une infrastructure type Skate Park s'est confirmé et a été chiffré pour un coût global de 42 000 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) pour la création d'un Skate Park (voir article page 10).

Ligne de trésorerie
Renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 €, arrivant à échéance fin février. Elle permettra différents investissements en attendant le versement de subventions.

ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Fermeture de la 6ème classe d'élémentaire à l'école publique Jean de la Fontaine
Malgré la demande de maintien de cette 6ème classe par Monsieur le Maire, l'équipe enseignante et les Parents d'Élèves, la décision de fermeture de la 6ème classe a été notifiée et sera effective à la rentrée de septembre 2018.

DERNIÈRE MINUTE

Entre temps, la direction académique a informé les communes concernées qu'un comité technique départemental serait convoqué. Nous avons appris le 18 juin que la décision de suppression de la 6ème classe était retirée.

Conseil Municipal du 5 avril 2018

FINANCES

Vote du Budget principal et vote des budgets annexes
(Assainissement, Lotissement Pichetière 2, Lotissement Pichetière 3 et 4, Lotissement des Bois de Ville, Extension de l'EHPAD + clôture définitive).

Vote des taux d'imposition applicables en 2018
Il est rappelé au Conseil Municipal que les taux de la taxe d'Habitation et de la taxe sur le Foncier bâti n'ont pas été augmentés depuis 2015.

La Commission Finances expose au Conseil Municipal que le projet structurant de réhabilitation de la salle de Sports va nécessiter d'augmenter les ressources communales propres.

Le Conseil Municipal décide donc d'augmenter les taux des deux principales taxes (Habitation et Foncier Bâti) de 1 %.

Les taux applicables en 2018 seront de :
- Taxe d'habitation : 22.80 %,
- Taxe sur le foncier bâti : 16.15%,
- Taxe sur le foncier non bâti : 35.68%.

Cette décision est sans conséquence sur l'exonération de la taxe d'habitation décidée par l'Etat.

Gardiennage de l'église
Accord pour verser à la Paroisse Pierre Monnereau de Rocheservière la somme de 120,97 € au titre du gardiennage de l'église pour l'année 2018.

VOIRIE ET RESEAUX

Programme Voirie 2018
Suite à consultation, l'entreprise SMTR est retenue pour un montant de 77 877 € HT.

Conseil Municipal du 17 mai 2018

VOIRIE ET RESEAUX

Le planning prévisionnel de réalisation des travaux de voirie pour 2018 sera réalisé du 11/06 au 13/07 et comprend :
- les trottoirs rue de la Guerche et rue Jean Yole (suite travaux de l'ancienne Poste),
- les bordures au village du Cerisier,
- les bordures au village de la Landefrère,
- les bordures au village de La Pichetière,
- le curage de fossé,
- la création de la plateforme en enrobé pour le Skate Park.

Pour les parkings de la Gare, la destruction de la maison du passage à niveau, sous la surveillance de la SNCF, est prévue mi-juin.

URBANISME ET LOTISSEMENTS

Avancement de l'élaboration du PLUI
SEPTEMBRE / NOVEMBRE 2017 : Zonage de l'existant et des souhaits exprimés en phase PADD.

DÉCEMBRE 2017 : Proposer un pré-zonage pour les zones habitées et le patrimoine.

JANVIER 2018 : Synthèse du pré-zonage des zones habitées et du patrimoine et travail secteurs U.

FÉVRIER 2018 : Proposer un pré-zonage pour les zones non habitées (agricoles et naturelles).

MARS / MAI 2018 : les secteurs de projets ciblés (OAP & Emplacements réservés).

JUIN / JUILLET 2018 : Mise au point des documents réglementaires, inventaire complémentaire des zones humides sur les secteurs AU.

AOÛT / OCTOBRE 2018 : Formalisation du projet et de son bilan.

OCTOBRE 2018 : ARRÊT DU PROJET puis à suivre consultation des Personnes Publiques Associées et Enquête Publique.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, l'inventaire des cours d'eau doit être réalisé conjointement avec l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise, le Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu, la DDTM, la Chambre d'Agriculture et les différents organismes associés. Certains tronçons du réseau hydrographique feront l'objet d'une expertise collégiale de terrain prévue le 31/05/2018.

Présentation du travail réalisé lors du diagnostic du Plan Local Habitat, basé sur 4 thèmes : le logement locatif, l'accession à la propriété et les formes d'aménagement, l'amélioration de l'habitat, le logement des populations spécifiques.

Viabilisation des lotissements
Pour le lotissement des Bois de Ville, les travaux de viabilisation seront achevés pour le 25 juin. Il reste 2 lots à vendre (n°4 et n°5). Pour le lotissement de la Pichetière 5, les travaux de viabilisation débuteront en septembre 2018.

Réflexion sur le nom du quartier de l'ancien site BUTAGAZ
L'appellation « Quartier des Bois de Ville » est retenue afin de souligner l'environnement qualitatif au niveau des espaces verts, tout en étant situé en cœur de bourg.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réhabilitation de la salle de sports
Lancement de la procédure de consultation pour le choix d'un architecte pour les travaux de réhabilitation. Les 2 Commissions BATIMENTS COMMUNAUX et SPORTS souhaitant avoir le choix entre plusieurs esquisses, les Élus rencontreront prochainement Vendée Expansion en vue d'une mission Assistance Maîtrise d'Ouvrage.

Intervention d'une archiviste en Mairie
Mise à disposition d'une archiviste pour une durée de 10 jours pour un montant de 2 200 €.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

Nouveau site internet mutualisé
Un nouveau site Internet « Mutualisé » entre Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière et ses Communes membres doit être créé avant le 1er mars 2019.

Le cahier des charges du site Internet serait composé de deux parties : le design et la charte graphique d'une part, les aspects fonctionnels et techniques d'autre part. L'intégration de l'identité visuelle dans le site mutualisé (création de l'habillage et intégration) serait prise en charge par chaque commune. Les dépenses mutualisées, à savoir le développement du site mutualisé, la maintenance et l'hébergement seraient prises en charge par la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal approuve la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché de prestations de services ayant pour objet la conception et la réalisation d'un site Internet mutualisé.

Délégation des vacations funéraires à la police intercommunale
La fermeture et le scellement du cercueil, lorsqu'il y a crémation, nécessitent la surveillance par un fonctionnaire de police en zone police nationale, ou un policier municipal ou un garde champêtre en zone gendarmerie (ce qui est le cas de la Commune de L'HERBERGEMENT). Le Conseil Municipal fixe le montant unitaire de la vacation funéraire assurée par la police intercommunale à 25 €.

ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Point sur les transferts de compétences
La commission intercommunale ENFANCE JEUNESSE s'est structurée en 6 groupes de travail autour des thématiques suivantes : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Transports scolaires et enfin Offres à destination des scolaires. Les compétences seraient exercées telles que décrites dans le schéma ci-dessous, « Stratégie et contractualisation avec la CAF ».

Retour à la semaine de 4 jours
Il est rappelé au Conseil Municipal la décision de Madame la Directrice académique concernant l'organisation du temps scolaire sur 4 jours après avis favorable du Conseil Municipal et du Conseil d'école. Pour permettre aux associations d'organiser leur planning d'activités, un courrier officiel leur sera adressé pour les informer de la modification des horaires d'école.

Collectif Bulles de Parents
Le Collectif a réalisé 2 actions : la conférence sur le thème de la pré-adolescence qui a réuni 80 participants et la journée jeux qui a réuni 120 participants (environ 75-90 enfants et 30-40 adultes).
L'objectif premier était d'attirer les enfants de 11 à 14 ans : objectif atteint.

Stratégie et contractualisation avec la CAF

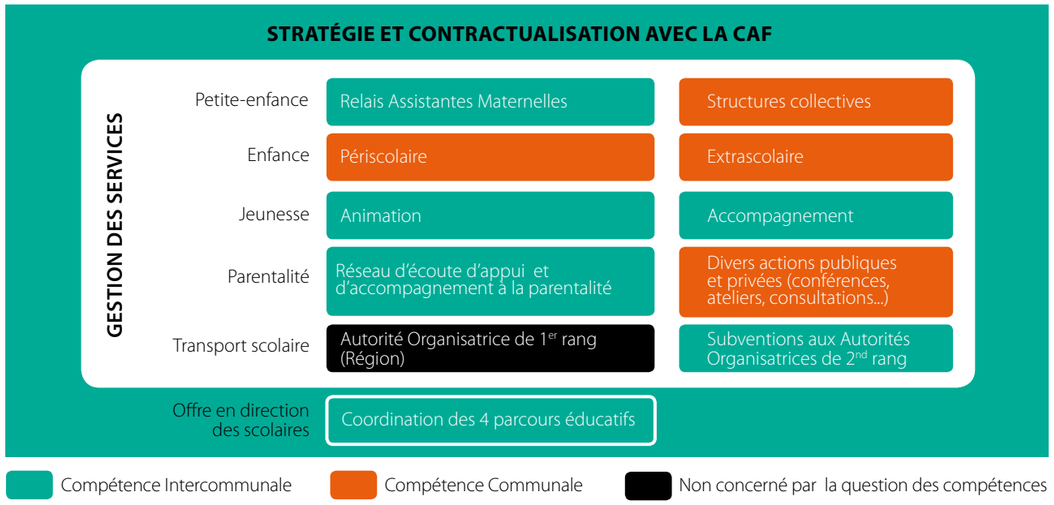

AFFAIRES CULTURELLES ET AFFAIRES SOCIALES

Point sur les actions de la commission
- Les cours d'informatique en partenariat avec la MFR : une nouvelle session de formation sera lancée en septembre au vu des nombreuses demandes.
- Les transports solidaires sont également appréciés des personnes moins autonomes et nécessitent de trouver de nouveaux bénévoles.
- La mise en réseau informatique des 14 bibliothèques : seules les bibliothèques du territoire de l'ancienne Communauté de Communes partagent une seule collection intercommunale qui circule entre les 6 sites. La médiathèque intercommunale (ancienne Vendéthèque) ouvrira en septembre 2018.

ENVIRONNEMENT

Point sur les dossiers en cours
L'expérimentation de l'apport volontaire en matière d'ordures ménagères sur le secteur de la Place du Marché s'avère concluante. La Commission propose d'élargir le périmètre pour y inclure les riverains de la rue de la Gare dont lla configuration ne permet pas toujours l'utilisation du conteneur classique.

SPORTS

Projet Skate Park
Point sur l'avancée du projet. Une rencontre a eu lieu avec les Jeunes pour connaître leurs attentes. Il a ainsi été décidé d'anticiper en agrandissant la plateforme d'enrobé prévue.

Salles communales
RÉSERVATION ET RÈGLES D'UTILISATION

Salle de Réunion
(place du marché)

CONDITIONS DE LOCATION :

- Réservation au secrétariat de la Mairie.
- 30 personnes maximum.
- Retrait et retour des clés en Mairie aux heures d'ouverture.
- Nettoyage de la salle et des sanitaires à la fin de la manifestation.

TARIFS 2018	
Réunions d'associations locales	**Gratuit**
Vin d'honneur, repas de famille ou réunions d'entreprise (de L'Herbergement)	**75 €**
Entreprises et organismes (extérieurs à la Commune)	**100 €**

ESPACE envol

SUITE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE,
LE NOUVEL ESPACE ENVOL EST RÉSERVÉ À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE ET N'EST PLUS DISPONIBLE POUR LES PARTICULIERS.

LES ASSOCIATIONS HERBERGEMENTAISES PEUVENT EN DISPOSER GRATUITEMENT POUR LEURS RÉUNIONS.

Salle de la Clairière
(rue des pins)

Salle exclusivement réservée aux Herbergementais

CONDITIONS DE LOCATION :

- **Réservation** au secrétariat de la Mairie.
- A la signature du contrat d'utilisation : attestation de responsabilité civile **précisant la date de la manifestation** et le chèque caution.
- Remise du chèque de location à la prise des clés.
- Uniquement des repas froids.
- 130 personnes maximum autorisées debout et 100 personnes assises pour un repas.
- **Attention : coupure générale à 2h30.**
- Etat des lieux avant et après la manifestation.
- Retrait et retour des clés en Mairie aux heures d'ouverture.
- Nettoyage de la salle et des sanitaires à la fin de la manifestation.

TARIFS 2018	
Associations de l'Herbergement	
AG, réunions diverses, activités culturelles sportives, éducatives, 3ème âge, centre de loisirs, organisation régionale avec organisateurs locaux bénévoles.	**Gratuit**
Concours belote, loto, soirée dansante, soirée spectacle...	**90 €**
Particuliers / entreprises de l'Herbergement	
Repas	**180 €**
Vin d'Honneur	**90 €**
Préau uniquement (grande salle verrouillée)	**45 €**
CAUTION	**250 €**

Salle Aquarelle

Salle Aquarelle
69 rue Georges Clemenceau (route de la Roche)

CONDITIONS DE LOCATION :

- **Réservation écrite** au secrétariat de la Mairie.
- **A la réservation : versement des arrhes** (30% du montant de la location).
- A la signature du contrat d'utilisation : attestation de responsabilité civile **précisant la date de la manifestation** et chèques de caution et du solde.
- Grande salle (Rubis) : 280 personnes assises pour un repas / 530 debout.
- Petite salle (Emeraude) : 80 personnes assises pour un repas / 100 debout.
- Bar : 256 personnes debout.
- Utilisation des cuisines réservée aux professionnels.
- Arrêt de la musique : 02h00.
- Remise des badges d'accès lors des états des lieux entrant et sortant.
- Nettoyage des espaces utilisés et des sanitaires à la fin de la manifestation.

POUR TOUTE LOCATION DE SALLES COMMUNALES :

- Mise en place, nettoyage et rangement des chaises et des tables à la charge de l'utilisateur.
- Aucun matériel ne doit sortir des salles.
- Nettoyage de la salle et des sanitaires.
- En cas de dégradation ou nettoyage non effectué, une facturation sera adressée au locataire.
- Extinction des lumières et chauffages.

Toute anomalie doit être signalée au secrétariat de la Mairie.

TARIFS PARTICULIERS 2018		Commune	Extérieur
Bar seul			
Pour vin d'honneur		**110 €**	**230 €**
Pour soirée familiale		**165 €**	**260 €**
Grande Salle « RUBIS »			
Grande salle + bar		**450 €**	**680 €**
Grande salle + bar + cuisine		**575 €**	**800 €**
Retour de mariage	- sans cuisine	**245 €**	**340 €**
	- avec cuisine	**370 €**	**470 €**
Petite Salle « EMERAUDE »			
Petite salle + bar		**215 €**	**315 €**
Petite salle + bar + cuisine		**335 €**	**455 €**
Retour de mariage	- sans cuisine	**165 €**	**270 €**
	- avec cuisine	**285 €**	**395 €**
Les 2 salles « Rubis » et « Emeraude »			
Les 2 salles avec bar		**560 €**	**800 €**
Les 2 salles + bar + cuisine		**685 €**	**930 €**
Retour de mariage	- sans cuisine	**350 €**	**475 €**
	- avec cuisine	**470 €**	**610 €**
Forfait préparation de Salle (veille de mariage)			
		100 €	**120 €**

TARIFS ENTREPRISES 2018	Commune	Extérieur
Bar seul		
	210 €	**310 €**
Grande Salle « RUBIS »		
Grande salle + bar	**535 €**	**760 €**
Grande salle + bar + cuisine	**640 €**	**930 €**
Petite Salle « EMERAUDE »		
Petite salle + bar	**235 €**	**410 €**
Petite salle + bar + cuisine	**365 €**	**555 €**
Les 2 salles « Rubis » et « Emeraude »		
Les 2 salles avec bar	**630 €**	**930 €**
Les 2 salles + bar + cuisine	**700 €**	**1 130 €**
Gradins		
Supplément gradins	**135 €**	**215 €**

TARIFS ASSOCIATIONS 2018	Commune	Extérieur
Bar seul pour vin d'honneur		
	Gratuit	**150 €**
Bar seul pour manifestation		
	90 €	**200 €**
Grande Salle « RUBIS »		
Manifestations non lucratives avec bar	**Gratuit**	**330 €**
Grande salle + bar	**255 €**	**370 €**
Grande salle + bar + cuisine	**330 €**	**500 €**
Petite Salle « EMERAUDE »		
Manifestations non lucratives avec bar	**Gratuit**	**210 €**
Petite salle + bar	**165 €**	**250 €**
Petite salle + bar + cuisine	**250 €**	**380 €**
Les 2 salles « Rubis » et « Emeraude »		
Les 2 salles avec bar	**330 €**	**460 €**
Les 2 salles + bar + cuisine	**400 €**	**600 €**
Théâtre de verdure / gradins		
Théâtre de verdure	**70 €**	**85 €**
Supplément gradins	**90 €**	**130 €**

ENVIRONNEMENT : la gestion différenciée

Depuis plusieurs années, la commune est dans une démarche de « gestion différenciée » des espaces publics verts et naturels en adoptant des codes de gestion différents en fonction des lieux.

Ainsi, il y a des secteurs identifiés dont les ambiances sont variables en fonction des enjeux du maintien de la biodiversité ordinaire :

- En cœur de bourg : ambiance raffinée (abords mairie/ église).

- Dans les espaces de transition entre le cœur de bourg et les quartiers : ambiance jardinée.

- Dans les quartiers : ambiance rustique avec choix d'essences bocagères, fauche des espaces enherbés selon les usages.

- Dans les coulées vertes, ambiance naturelle avec fauche, berges enherbées volontairement, foin voire éco-pâturage (pas sur notre commune) dans certains secteurs pour favoriser des zones d'habitat et de nourriture aux insectes et batraciens utiles pour l'écosystème.

La gestion différenciée s'inscrit dans des principes du développement durable, avec des enjeux :

- Environnementaux : préserver et enrichir la biodiversité, limiter les pollutions (zéro-phyto, bâches...), valoriser les déchets verts.

- Culturels (mise en valeur des sites, paysages communaux, transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier).

- Sociaux (diversités des espaces pour améliorer le cadre de vie des habitants et les sensibiliser à l'environnement).

- Economiques (optimiser les moyens humains, matériels et financiers).

Exemple de panneaux explicatifs
Coulée Verte – Lotissement Le Pré Clos

Au fil de vos balades sur la commune, comme sur le site de la Pichetière, sur les chemins, dans les coulées vertes, vous remarquerez différentes hauteurs de fauche ou de tonte.

En adoptant cette méthode - tonte plus haute au bord des haies et en fond de terrain - la flore sauvage peut fleurir et attirer les insectes divers, et la micro-faune peut s'y abriter.

L'Adjointe en charge de l'Environnement,
Laurence ARNAUD.

Le respect de la biodiversité est important pour préserver l'équilibre entre les différents maillons de la chaîne alimentaire.

Tri sélectif

Distribution des sacs jaunes

Les sacs jaunes translucides permettant d'effectuer le tri sélectif seront distribués à l'Atelier Municipal, rue du Cerisier (derrière le cimetière) :

LES SAMEDIS
6 ET 13 OCTOBRE 2018
DE 10H À 12H.

Si vous êtes indisponible aux dates ci-dessus, vous pouvez demander à une autre personne de les retirer pour vous.

RAPPEL : Les sacs jaunes sont destinés uniquement au tri sélectif. Ils ne doivent pas être utilisés pour les ordures ménagères ou les déchets verts. En cas de non-respect les sacs ne sont pas ramassés et les contrevenants pourront être verbalisés. Pour éviter le gaspillage, il est conseillé de mettre le sac à la collecte, uniquement s'il est plein.

Feux de déchets

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel des déchets ménagers et des déchets verts est **INTERDIT.**

Brûler vos déchets vous expose à une contravention de 450 €.

Stop aux incivilités

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères et de déchets verts se multiplient malheureusement sur la Commune, au détriment de tous.

Nous rappelons que les **contrevenants se verront facturer 45 €** au titre de la participation pour l'élimination des déchets.

En cas de récidive, une plainte sera déposée en Gendarmerie.

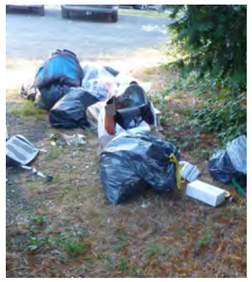

Nuisances sonores

Afin de respecter le voisinage, **les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies électriques…)** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi :** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- **Les samedis :** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **Les dimanches et jours fériés :** de 10h à 12h.

Article 19 de l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06.

Désinsectisation, dératisation

Les beaux jours arrivent, et avec eux, les risques de prolifération d'insectes…

Voici une liste (non exhaustive) d'entreprises luttant contre les rongeurs, insectes ou nids d'insectes :

- **AFTS Nature** – MONTAIGU
  07 70 10 66 84
- **CG Dérat'** – ST PHILBERT DE BOUAINE
  06 24 74 30 98
- **Hygiène de Vendée** – ST GEORGES DE POINTINDOUX
  02 51 46 68 17
- **Ouest Parasi-Terre** – LEGE
  06 64 26 66 81
- **Bio Néo - Prophy Végétal** – LA ROCHE SUR YON
  02 51 47 70 62
- **SDH** – PALLUAU *(uniquement guêpes et frelons)*
  06 26 34 57 13

IMPORTANT

La commune prend en charge 50% de la facture de destruction de nids de FRELONS ASIATIQUES aux conditions suivantes :

1 - L'intervention est effectuée par une entreprise identifiée.

2 - Cette prise en charge financière ne concerne que la destruction de nids de FRELONS ASIATIQUES.

3 - Faire établir à l'entreprise deux factures séparées :

- 50% à votre nom et à régler directement à l'entreprise,
- 50% au nom de la Mairie en précisant votre nom et adresse.

Même si le nid est de petite taille, l'intervention doit être réalisée au plus vite pour éviter une prolifération.

Transport solidaire : appel aux bénévoles

Vous aimez conduire et vous souhaitez aider des personnes qui ont besoin d'être accompagnées ?

Alors, venez rejoindre les bénévoles du TRANSPORT SOLIDAIRE.

Ce service est proposé aux Herbergementais pour les déplacements de la vie quotidienne.

Les personnes assurant le transport sont indemnisées de leur frais kilométriques.

Informations et dossier d'inscription en Mairie.

L'Adjointe en charge des Affaires Sociales, Annie JAULIN.

JEUNESSE ET SPORTS : aménagement d'un Skate Park

La Commune de L'Herbergement connaît depuis plusieurs années une hausse importante de sa population, particulièrement sur la tranche des jeunes familles (tranche 30-44 ans et tranche 0-14 ans). Ainsi les moins de 30 ans représentent aujourd'hui 40% de la population communale (contre 34% pour le département). Nous souhaitons donc accompagner cet essor démographique par des équipements appropriés. **Le Skate Park, proposé de longue date par le Conseil Municipal Enfants, rentre dans une réflexion globale autour de la Jeunesse.**

En effet, dès juin 2010, une enquête a été diffusée aux Jeunes de la Commune âgés de 11 à 18 ans, plus d'un Jeune sur 3 y avait répondu. Il en ressortait notamment que les Jeunes demandent à disposer de nouveaux points de rencontres autour du Sport sur la Commune. Un terrain multisports et un Skate Park étaient les 2 équipements les plus demandés.

Pour répondre à ce constat, la Commune a construit en 2011 un terrain multisports dont l'utilisation est libre et ouverte à tous. Et pour compléter cet équipement, les Élus ont acté la création d'une aire de Skate Park, sujet en réflexion depuis 2 ans environ. **Le lieu retenu pour l'installation de cet équipement est situé à proximité immédiate du stade de football, sur le parking côté Centre de Secours** comme vous pouvez le voir sur le visuel en « Une ».

Avec la mise en place d'un Skate Park, nous souhaitons :

- attirer vers des activités sportives un nouveau public, non licencié chez les associations sportives, en laissant l'accès libre à ce nouvel équipement, ouvert à tous ;
- favoriser l'initiative des jeunes autour de la pratique du Skate.

Une rencontre a d'ailleurs eu lieu avec les Jeunes pour connaître leurs attentes sur l'équipement : ces derniers nous ont fait part de leur grande motivation pour ce projet et de leurs idées pour son évolution. La réflexion est également en cours de leur côté pour la création d'une association autour de la pratique du Skate.

Le Conseiller Municipal délégué aux Sports, Patrick MÉRIEAU.

DÉPENSES	€ HT	€ TTC
Plateforme enrobée pour assise structure	15 350 €	18 420 €
Structure Skate Park	25 329 €	30 395 €
Clôture et portillon	4 671 €	5 605 €
TOTAL	**45 350 €**	**54 420 €**

FINANCEMENT	
Financement État (D.E.T.R.)	11 508 €
Fond de Compensation de la TVA	8 927 €
Reste à charge Communale	33 985 €
TOTAL	**54 420 €**

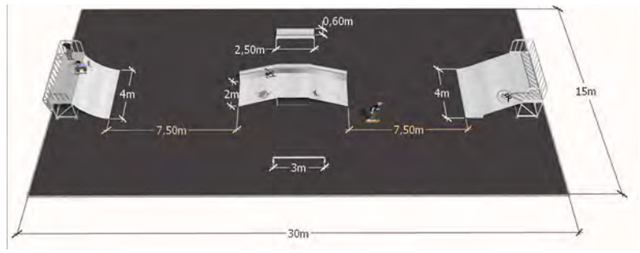

Urbanisme

Pour répondre à la forte demande de logements sur la Commune, de nombreuses constructions sont en cours, ou vont être prochainement lancées :

- Réception à la mi-juillet des 8 nouveaux logements sociaux de la Résidence « Docteur Ferdinand Robin », qui ont remplacé l'ancienne Poste au carrefour de la rue Jean Yole et de la rue de la Guerche.
- Fin juin : fin des travaux de viabilisation des 9 parcelles au Lotissement des Bois de Ville rue de la Clairière.
- Septembre-octobre : début des travaux de viabilisation des 8 parcelles au Lotissement de la Pichetière 5.

Pour le moyen terme, la Commune poursuit sa réflexion sur l'aménagement de l'ancien site BUTAGAZ que nous avons choisi de renommer « Quartier des Bois de Ville » afin de souligner l'environnement qualitatif grâce aux nombreux espaces verts, tout en étant situé en cœur de bourg.

Enfin, nous poursuivons les travaux pour faciliter l'accès et le stationnement des utilisateurs du train : l'ancienne maison du passage à niveau route des Brouzils a ainsi été démolie mi-juin, afin de laisser place à un nouveau parking.

L'Adjoint en charge de l'Urbanisme Réseaux Voirie, Bernard LOUINEAU

Avancement des travaux pour les 8 nouveaux logements sociaux de la Résidence « Docteur Ferdinand Robin »

Participation Citoyenne

La Gendarmerie Nationale a lancé le 1er Mars 2018 l'opération « Participation Citoyenne ».

Le lieutenant DENEUFGERMAIN qui a en charge la brigade de MONTAIGU ROCHESERVIERE relaie cette opération sur la commune de l'Herbergement en lien avec la municipalité et les VOISINS VIGILANTS (depuis 2013). Des rencontres informelles ont été organisées chez des habitants permettant d'identifier de façon concrète les points sensibles d'une habitation et de son environnement. Grace à l'application WhatsApp, il est possible de communiquer avec le lieutenant DENEUFGERMAIN en cas de problème.

Voici les recommandations principales à appliquer :

- attention aux repérages préalables (individus suspects en véhicule ou à pied qui n'ont rien à faire dans une zone pavillonnaire ou dans le bourg) : contacter la gendarmerie,
- ralentir l'action des malfaiteurs en se clôturant et en fermant les volets par exemple,
- se munir éventuellement d'une alarme à détection volumétrique (qui se déclenche lorsqu'une personne s'introduit dans une pièce) avec une sirène au volume élevé pour faire immédiatement fuir les malfaiteurs en cas d'intrusion,
- ne pas laisser d'objets visibles de l'extérieur pour éviter les convoitises,
- ne pas laisser d'objets dans le jardin susceptibles d'être utilisés pour commettre une effraction,
- éviter tout indice laissant présumer que l'on est absent du domicile (boîte aux lettres non vidée pendant les vacances ou encore absence de lumière au crépuscule lorsque l'on est au travail...) : penser à la domotique,
- ranger les petits appareils multimédia dans des endroits non accessibles facilement,
- dissimuler parfaitement les objets irremplaçables (tels que les bijoux de valeur) dans des endroits qui ne peuvent pas être fouillés rapidement (tel que dans le garage) mais surtout pas dans une chambre ou dans la salle de bain,
- relever les numéros de séries des appareils de valeurs pour permettre à la gendarmerie de les retrouver plus facilement,
- stocker les photos et documents numériques sur plusieurs supports afin d'éviter toute perte en cas de vol.

Opération Tranquillité Vacances

Vous allez bientôt vous absenter et craignez pour la sécurité de votre maison ou appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalies : tentatives d'effractions, effractions ou autre.

Pour bénéficier du dispositif, il faut se déplacer à la brigade de gendarmerie plusieurs jours avant la période d'absence pour remplir un formulaire.

La SNCF entretient les passages à niveau de son réseau

En 2019, la SNCF va procéder à la rénovation de son réseau existant.

Pour les Pays de la Loire, ces travaux de renouvellement des voies sur les axes principaux représentent près de 300 millions d'euros (dont 95 millions pour l'axe Nantes / La Roche sur Yon).

L'axe Nantes / La Roche sur Yon est impacté.

86 kms de voies vont être remplacées en totalité ou partiellement afin de maintenir le niveau de sécurité, d'améliorer le confort de l'usager et de diminuer le risque d'incidents.

Ces travaux sont réalisés selon un procédé lourd appelé « Suite Rapide » : il permet de traiter un linéaire important dans un délai réduit. 950 m de voies sont ainsi renouvelées en une nuit, ceci afin de limiter le plus possible l'impact sur la circulation des trains et des véhicules traversant les voies.

CECI VA ENTRAÎNER LA FERMETURE AUSSI BIEN ROUTIÈRE QUE PIÉTONNIÈRE DE PASSAGES À NIVEAUX DE LA FAÇON SUIVANTE :

FERMETURE TOTALE JOUR ET NUIT, POUR LES PASSAGES À NIVEAUX SUIVANTS :

PN34	**Raynard**	du jeudi 24/01/2019 (7h30) au mercredi 13/02/2019 (18h30)
		du mardi 12/03/2019 (7h30) au mercredi 03/04/2019 (6h30)
PN35	**La Motte**	du vendredi 25/01/2019 (7h30) au jeudi 14/02/2019 (18h30)
		du lundi 11/03/2019 (7h30) au vendredi 29/03/2019 (18h30)
PN36	**La Boisselière**	du lundi 28/01/2019 (7h30) au vendredi 15/02/2019 (18h30)
		du lundi 11/03/2019 (7h30) au vendredi 29/03/2019 (18h30)
PN39	**La Mitonnière**	du jeudi 31/01/2019 (7h30) au mercredi 20/02/2019 (18h30)
		du mercredi 06/03/2019 (7h30) au mardi 26/03/2019 (18h30)

FERMETURE EN JOURNÉE UNIQUEMENT, DE 7H30 À 17H30, POUR LES PASSAGES À NIVEAUX SUIVANTS :

PN37 et PN38	**RD 7 - La Gare Rue des 4 Chemins**	du mercredi 30/01/2019 (7h30) au vendredi 01/02/2019 (17h30)
		du lundi 04/02/2019 (7h30) au vendredi 08/02/2019 (17h30)
		du lundi 11/02/2019 (7h30) au vendredi 15/02/2019 (17h30)
		du lundi 18/02/2019 (7h30) au mardi 19/02/2019 (17h30)
		vendredi 08/03/2019 (de 7h30 à 17h30)
		du lundi 11/03/2019 (7h30) au vendredi 15/03/2019 (17h30)
		du lundi 18/03/2019 (7h30) au vendredi 22/03/2019 (17h30)
		du lundi 25/03/2019 (7h30) au mercredi 27/03/2019 (17h30)

CONSÉQUENCES SUR LES CIRCULATIONS FERROVIAIRES :

- Mise en place de substitution par car pour les travaux de jour.
- Limitations temporaires de vitesses (+ 8 min de temps de parcours entre Nantes et La Roche sur Yon).

Le Conseil Municipal GÈRE 5 BUDGETS :

- le budget principal de la Commune,
- le budget assainissement des eaux usées,
- 3 budgets pour les lotissements communaux (La Pichetière 2 et 3 ainsi que Les Bois de Ville).

MONTANT GLOBAL : 6 693 968 €

Présentation consolidée des 5 budgets 2018

Budget	Section Fonctionnement	Section Investissement	TOTAL
Commune (en € TTC)	1 997 000 €	1 504 277 €	3 501 227 €
Assainissement (en € HT)	684 221 €	692 673 €	1 376 894 €
3 budgets Lotissements (en € HT)	1 671 336 €	144 511 €	1 815 847 €
Total	**4 352 557 €**	**2 341 411 €**	**6 693 968 €**

Endettement de la Commune au 1er janvier 2018

Budget principal		dont emprunts souscrits pour l'école publique et le Restaurant scolaire
Capital restant dû au 1er/01/2018	2 831 873 €	1 788 630 €
Capital restant dû au 1er/01/2018 par habitant	883,86 €	558,25 €
Annuité à payer en 2018 (capital et intérêt)	330 888 €	195 116 €
Annuité à payer en 2017 par rapport aux recettes de fonctionnement du budget Commune	**16,57%**	**9,77 %**

Fiscalité 2018

Evolution des taxes de la fiscalité communale

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation (TH)	23,04	23,04	23,04	23,50	23,50	22,57	22,80
Taxe Foncière sur le bâti (TFB)	15,68	15,68	15,68	15,99	15,99	15,99	16,15
Taxe Foncière sur le non bâti (TFNB)	36,42	36,42	36,42	37,15	37,15	35,68	35,68

Budget primitif 2018

27,69 € sont des charges de Personnel

5,83 € sont des charges financières

17,71 € sont virés en investissement (AUTO FINANCEMENT)

29,24 € sont des charges à caractère général

2 € sont des opérations d'ordres entre sections

17,43 € sont charges de gestion courante (dont subventions)

0,10 € sont des charges exceptionnelles

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	En %	En €
Charges à caractère général	29,24	584 000
Charges de Personnel	27,69	553 000
Charges de gestion courante (dont subventions aux associations et organismes)	17,43	348 000
Charges financières	5,83	116 500
Charges exceptionnelles	0,10	2 000
Virement en Investissement = AUTOFINANCEMENT	17,71	353 611
Opérations d'ordres entre sections	2,00	39 889
TOTAL	**100,00**	**1 997 000**

57,59 € proviennent des impôts

3,66 € proviennent des produits du patrimoine communal

3,96 € proviennent d' opérations d'ordre

34,55 € proviennent des dotations et participations d'organismes extérieurs

0,25 € sont des produits exceptionnels ou des remboursements

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	En %	En €
Produits du patrimoine communal	3,66	73 000
Impôts	57,59	1 150 000
Dotations et participations	34,55	690 000
Produits exceptionnels et remboursements	0,25	5 000
Opérations d'ordre	3,96	79 000
TOTAL	**100,00**	**1 997 000**

BUDGETS COMMUNAUX

Budget primitif 2018

Subventions aux associations 2018

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Smash Basket	**1 962 €**
Sms Football	**1 978 €**
Smash Tennis	**602 €**
ASTTH	**442 €**
Les P'tits Sportifs	**1 081 €**
Club de Danse les Ballerines	**345 €**
SMS Vélo	**165 €**
Moto Club Les ORNIS	**180 €**
AJA Gym Montaigu	**28 €**
Vélo Club Montaigu	**24 €**
ASSOCIATIONS CULTURELLES ET LOISIRS	
Comité des Fêtes (Fête de la Musique)	**3 000 €**
Atelier Théâtre Les Nouveaux Nez	**2 250 €**
Le Damier (Championnat de France)	**800 €**
Foyer des Jeunes	**945 €**
ASSOCIATIONS D'AIDES ET ŒUVRES SOCIALES	
Veuves Civiles	**60 €**
UDAF Vendée	**200 €**
Secours Catholique	**500 €**
Les Restos du Coeur	**500 €**
SOS Femmes Vendée	**100 €**

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT
ASSOCIATIONS D'AIDES ET ŒUVRES SOCIALES (suite)	
Versement au CCAS	**4 800 €**
IME des Herbiers (réseau ADEPEI ARIA)	**560 €**
ADMR	**1 300 €**
Amicale du Personnel du Canton	**518 €**
MDAV	**200 €**
ASSOCIATION FAMILLES RURALES	
Familles Rurales / Restaurant Scolaire	**9 000 €**
Familles Rurales / Eveil Artistique	**2 500 €**
Familles Rurales / Fonctionnement Général	**1 250 €**
A.I.F.R	**45 453 €**
ECOLES ET ORGANISMES PARA SCOLAIRES	
OGEC	**144 611,04 €**
Amicale Laïque de l'école Jean de la Fontaine (financement des activités périscolaires) (34,65 € x 173.5 élèves)	**6 011,78 €**
A.P.E.L. Ecole Arc en Ciel (financement des activités périscolaires) (34,65 € x 249 élèves)	**8 627,85 €**
Acti'Mômes	**25 260 € au titre des NAP**
La Cicadelle	**400 €**
Maison Familiale Rurale L'Herbergement	**350 €**

Dépenses d'investissement

LIBELLÉ	MONTANT
NON AFFECTE	
Déficit reporté	**391 627 €**
travaux en régie sur terrains	**20 000 €**
travaux en régie sur constructions	**11 500 €**
travaux en régie sur voirie	**47 500 €**
Remboursement du capital des emprunts	**229 000 €**
ATELIER MUNICIPAL	
Matériel pour le Service technique	**38 000 €**
ESPACE SAINT GEORGES	
Travaux sur bâtiment	**4 000 €**
MAIRIE	
Travaux sur bâtiment	**7 300 €**
SALLE DE SPORTS	
Travaux sur bâtiment	**115 000 €**
SALLE AQUARELLE	
Travaux sur bâtiment	**7 700 €**
CIMETIERE	
Travaux sur cimetière	**5 100 €**

LIBELLÉ (suite)	MONTANT
EQUIPEMENTS SPORTIFS	
Matériel et mobilier sportif	**50 000 €**
ECLAIRAGE PUBLIC	
Matériel de voirie	**3 500 €**
VOIRIE EAUX PLUVIALES	
Fournitures de voirie	**21 000 €**
Travaux de voirie	**89 000 €**
ESPACES VERTS	
Mobilier et aménagement de terrain	**6 500 €**
BIBLIOTHEQUE	
Mobilier	**2 500 €**
ECOLE PUBLIQUE	
Achat de terrain et Travaux sur bâtiment	**206 500 €**
Mobilier matériel informatique	**6 000 €**
EGLISE ET PRESBYTERE	
Travaux sur bâtiment	**56 000 €**
TOTAL NOUVEAUX CRÉDITS OUVERTS EN 2018	**1 317 727 €**

Sortir / Se divertir cet été

CUGAND
JEUDI 28 JUIN / 19h
Départ de l'Espace du Doué

SAINT HILAIRE DE LOULAY
JEUDI 5 JUILLLET / 19h
Départ de la Salle du Cercle

SAINT GEORGES DE MONTAIGU
MARDI 10 JUILLLET / 19h
Départ du Complexe sportif

TREIZE SEPTIERS / LA BRUFFIÈRE
JEUDI 12 JUILLET / 19h
Départ de la Mairie de Treize Septiers

LA GUYONNIÈRE / LA BOISSIÈRE DE MONTAIGU
MARDI 17 JUILLET / 19h
Départ de l'Espace Agapé (La Guyonnière)

MONTRÉVERD (SAINT SULPICE LE VERDON)
JEUDI 19 JUILLET / 19h
Départ du terrain de foot (route des Lucs sur Boulogne)

LA BERNARDIÈRE
MARDI 24 JUILLET / 19h
Départ de la Salle de la Doline

BOUFFÉRÉ
MARDI 31 JUILLET / 19h
Départ de Boufféré Hall Sport

Chaque randonnée est suivie d'un verre de l'amitié.
Rendez-vous 15 minutes avant le départ.
Gratuit / Sans réservation.

Maison de la Rivière

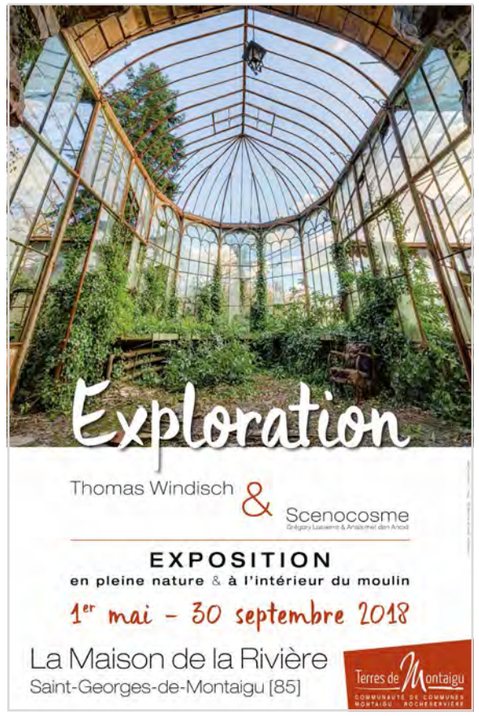

Médiathèque

UN PEU D'ATTENTE AVANT L'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Le 7 juillet 2018, la Vendéthèque, médiathèque départementale, située dans le parc des Rochettes de Montaigu fermera ses portes, suite à l'arrêt de la gestion par le Département de la Vendée. Terres de Montaigu deviendra propriétaire de l'actuel bâtiment en septembre 2018. Dans quelques mois, après quelques travaux d'aménagement et d'informatisation, une médiathèque intercommunale y ouvrira ses portes aux publics. Des facilités d'accès seront proposées aux habitants du territoire intercommunal avec la gratuité du service de prêt de documents (livres, CD, DVD) et une ouverture de la médiathèque à hauteur de 30h/semaine.

Dans l'attente de l'ouverture de la médiathèque intercommunale, les actuels usagers de la Vendéthèque sont invités à se renseigner et à pousser la porte des bibliothèques de proximité du territoire qui proposent notamment du prêt de documents accessible à tous.

L'ouverture d'une médiathèque intercommunale s'inscrit dans la politique du livre et de la lecture de Terres de Montaigu, représentée aujourd'hui par l'organisation du Printemps du Livre de Montaigu et la gestion du réseau intercommunal des 6 bibliothèques du secteur de Rocheservière.

Dès cet automne, les 15 bibliothèques et médiathèques de proximité du territoire conforteront leur fonctionnement, grâce au déploiement d'un réseau informatique commun.

Exposition *ALICE*... 10 juillet > 16 septembre 2018

Depuis sa publication en 1865 par Lewis Carroll, l'histoire d'Alice au pays des merveilles a fait l'objet de multiples reprises, interprétations, narrations. Petits et grands y ont puisé leurs sources d'inspiration, à la conquête d'un monde merveilleux, entre rêve et réalité.

Les artistes invités évoquent chacun à leur manière une inquiétante étrangeté. Dans cette exposition collective, le visiteur bascule du réel vers l'imaginaire, à la recherche de ce monde poétique qui habitait ses rêves d'enfants. A travers les photographies de Sylvain Granjon, les expériences visuelles et sonores de Cécile Beau et les animaux hybrides de Julien Salaud, chacun est invité à passer de l'autre côté du miroir à la rencontre de son histoire.

MARDI 10 JUILLET - *Gratuit*
18h30 - **Vernissage**

DIMANCHE 15 JUILLET - *Gratuit*
16h30 - **Balade enchantée**
Avec Fabienne Martineau, conteuse.
Tout public à partir de 6 ans.

DIMANCHE 22 JUILLET - *Gratuit*
14h30 - **Visite commentée**
Par Mélissa Loisy, commissaire de l'exposition.

MERCREDI 22 AOÛT- *Gratuit*
18h - **Soirée contée**
Avec Thierry Bénéteau, conteur et musicien.
Tout public à partir de 8 ans.

Douce Amère
© Sylvain Granjon

Tous les jours...

TOUS LES JOURS D'OUVERTURE :
« ÉTRANGE BAZAR À SAINT-SAUVEUR »
En famille, réalisez défis, jeux de logique et observations à la loupe pour aider les prochains artistes accueillis à reconstituer leur boîte à outils !
Jeu de piste en famille à partir de 4 ans.
6 €, 1.5 € l'enfant supplémentaire.

Les ateliers en vacances

CALLIGRAPHIE - ENLUMINURE
JEUDI 26 JUILLET / 9h30 à 12h30
Public : 8/14 ans : 2.50 €

CRÉATION D'ANIMAUX RÉELS OU IMAGINAIRES
JEUDI 9 AOÛT / 10h30 à 12h
Public : 4/7 ans : 2.50 €

Inscription :
02 51 48 23 56 ou contact@sitesaintsauveur.fr

Agenda automne

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
SAMEDI 15 SEPTEMBRE de 14h à 18h30
DIMANCHE 16 SEPTEMBRE de 11h à 18h30
Visite libre, visites flash et animations en famille / Gratuit.

AUTOMNE 2018
LANCEMENT DE LA SAISON 2018-2019 du Site Saint-Sauveur sous le thème des Femmes Artistes avec une exposition photographique.
Infos à venir sur www.sitesaintsauveur.fr.

Horaires du site

OUVERTURE DU SITE SAINT-SAUVEUR DU 10 JUILLET AU 16 SEPTEMBRE 2018
DU MARDI AU DIMANCHE de 14h à 18h30.
TOUS LES DIMANCHES à 15h : visite commentée de la Chapelle et de la Maison.
3€ / gratuit – 18 ans, demandeurs d'emplois.

EHPAD Martial Caillaud

Entre temps forts et mobilisation

Le premier semestre de l'année a été marqué par de nombreux temps forts à la résidence, avec notamment le **traditionnel repas de fête en janvier** réunissant les résidents et les membres du personnel. L'occasion de se souhaiter de bons vœux pour l'année et de partager un moment fort entre nous autour d'un repas de saison : une raclette.

Janvier est aussi l'occasion de **remercier tous nos bénévoles** autour de la **Galette des Rois.** Leur investissement, qu'il soit dans les activités, les grands événements ou encore l'entretien du jardin, est essentiel au bon fonctionnement de la structure. **C'est un réel soutien auprès des résidents et des équipes.**

Nous avons également eu la joie de recevoir le **Conseil Municipal Enfants** pour fêter la **Chandeleur** en février. Les résidents ont pu transmettre quelques savoir-faire en matière de pâte à crêpes aux plus jeunes avant de passer à la dégustation. Des **moments d'échanges intergénérationnels** toujours très appréciés.

Puis au printemps, c'est à la résidence qu'est organisé le **goûter des aînés** de la commune. **Environ 200 convives** partagent ce moment de retrouvailles autour de bons mets, le tout animé par un artiste chanteur.

Pour finir, en juin, c'est notre **journée porte ouverte** qui fait place aux festivités réunissant résidents, familles, bénévoles, personnel autour d'un déjeuner spectacle.

LE PREMIER SEMESTRE À L'EHAPD EST AUSSI MARQUÉ PAR LA MOBILISATION.

En effet, le 30 janvier, personnel, résidents, bénévoles et visiteurs ont pu afficher leur soutien au mouvement national de grève pour défendre nos établissements face aux manques de moyens humains et financiers.

C'est en arborant des brassards et des étiquettes « En Grève » et « Je suis solidaire » que chaque acteur de la vie de la résidence a pu montrer son soutien.

Ecole privée Arc-en-Ciel

2 rue de Bel Air
85260 L'HERBERGEMENT
Tél : 02.51.42.86.30
E-mail : ecole.privee.herbergement@wanadoo.fr

L'école Arc-en-Ciel a accueilli 254 élèves pour l'année 2017-2018, répartis sur 10 classes, avec une rentrée de 4 TPS à partir du mois de janvier.

Le thème de l'année, « Quand je serai grand, je serai… », a permis aux élèves de rencontrer de nombreux professionnels et de découvrir le métier des parents.

Les CM1 et CM2 ont pu découvrir les plaisirs du ski et des raquettes au mois de mars 2018.

La protection de l'environnement nous tient toujours à cœur. Nous avons obtenu cette année **le renouvellement du label éco-responsable pour deux années.**

L'équipe éducative remercie toutes les personnes qui accompagnent bénévolement les enfants dans leurs multiples activités (temps fort caté, piscine, sorties, ateliers…) ainsi que celles qui s'investissent dans la préparation des fêtes, l'entretien des locaux, la réflexion immobilière...

HORAIRES

Pour 2018-2019, l'école conservera le rythme de la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et les horaires seront identiques.
Matin : 9h00 - 12h15.
Après-midi : 13h45 - 16h45.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Contacter **M. Damien Charbonnier,** chef d'établissement, de 8h à 18h, au 02 51 42 86 30 les jours de classe, et plus particulièrement le lundi ou le mardi (journées de décharge administrative).

DATES À RETENIR

- **SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018**
  Concours de palets
- **DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018**
  Marché aux jouets
- **VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018**
  Assemblée Générale OGEC / APEL

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS OGEC et APEL

Les bureaux des 2 associations de parents O.G.E.C. et A.P.E.L. ont pour objectif de fournir un environnement de qualité aux enfants et à leur famille dans les domaines pédagogiques, culturels, éducatifs, matériels…

Ces 2 bureaux composés de parents se renouvellent chaque année. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir à la prochaine Assemblée Générale le 23 novembre 2018.

L'APEL a organisé une conférence conjointement avec les APEL du collège et de l'école privée des Brouzils sur le thème **« Les jeunes, internet et les mondes virtuels : quel impact identitaire ? »** au mois d'avril. Dans le même esprit, les CM2 ont également passé leur « permis internet ».

Arc-en-Fontaine est né !

Les parents des élèves des écoles Jean de la Fontaine et Arc-en-Ciel viennent de créer un collectif : Arc-en-Fontaine.

Depuis plusieurs années, les amicales des 2 écoles ont organisé ensemble des manifestations dont la « Marche Gourmande » qui fut un grand succès grâce à une organisation et une logistique très lourde.

En 2018, les parents créent le collectif « Arc-en-Fontaine » dans le but de :
- Rassembler les 2 écoles pour des animations communes ;
- Fédérer les bénévoles ;
- Mutualiser les moyens humains ;
- Assurer un bilan financier positif au bénéfice des deux écoles.

EN 2018, ARC-EN-FONTAINE PROPOSE :

- **Fêtes des 2 écoles :** samedi 23 et dimanche 24 juin, Salle Aquarelle, montage et démontage des stands.
- **Diffusion sur écran géant de la Finale du Mondial de Football :** dimanche 15 juillet dès 16h, Salle Aquarelle. Match suivi d'un apéro-concert avec bar et restauration sur place.
- **Tenue du bar du Cinéma de Plein Air :** dimanche 1er septembre. Film « C'est quoi cette famille ? » / Feu d'artifice (entrée gratuite).
- **Animations pour enfants avec structures gonflables :** samedi 27 et dimanche 28 octobre, Salle Aquarelle (restauration et bar sur place).

Le collectif Arc-en-Fontaine

La municipalité salue cette collaboration « amicale » qui fait preuve d'un bon état d'esprit assurant le bien vivre ensemble. Réservez ces dates et venez nombreux en famille et avec vos amis pour manifester votre soutien à ces équipes de bénévoles.

Ces évènements permettront de récolter des fonds afin de mener à bien des actions au profit des enfants des 2 établissements.

Finale de la Coupe du Monde de football : Retransmission sur écran géant

Dimanche 15 juillet 2018
Salle Aquarelle

Ecole publique Jean de la Fontaine

36 rue Jean Yole
85260 L'HERBERGEMENT
Tél : 02.51.42.49.86
E-mail : ce.0851360s@ac-nantes.fr
Site : http://passerelle.ac-nantes.fr/jeandelafontaine-herbergement/

NOUVEAUX HORAIRES et NOUVELLE ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES

Attention, les horaires seront modifiés à la rentrée prochaine. Les élèves conservent le même nombre d'heures de classe mais réparties sur quatre jours :

lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h - 11h50 et 13h20 - 16h30

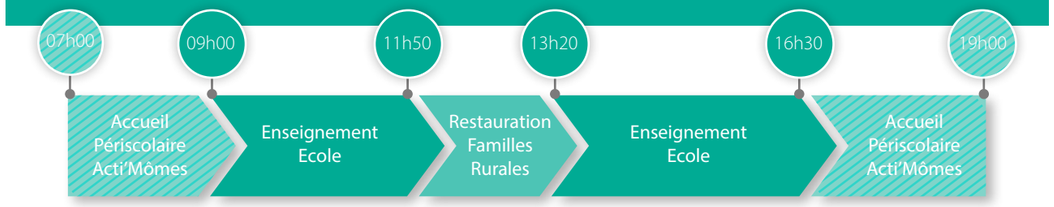

L'ANNÉE FUT RICHE EN ÉVÈNEMENTS ET PROJETS DIVERS !

Les classes maternelles :

Les trois classes ont travaillé sur le **thème des quatre éléments : l'air, l'eau, le feu et la terre.**

Pour compléter ce thème, ils ont tous visité le jardin du vent à la Barre de Monts. Les GS ont également réalisé des ateliers sur l'eau à Kulbuto tandis que les MS allaient à Biotopia à Notre-Dame de Monts.

Comme tous les ans, les **futurs PS ont été invités pour une matinée d'accueil le samedi 23 juin.** L'occasion pour eux de se familiariser avec les classes, la salle de motricité et les enseignantes le temps d'activités diverses (peinture, gommettes, parcours de motricité...) en attendant la rentrée.

N'oublions pas de remercier les personnes de l'association de tricot « Ouvrages en mailles » qui sont venues à l'école afin d'initier les GS au tricot en conclusion d'un projet sur l'album « La moufle ». Elles ont réalisé et offert une paire de moufles à chacun.

Nous saluons aussi l'initiative des **jeunes de la MFR qui ont accueilli les GS** pour leur faire découvrir leur établissement.

Les classes élémentaires :

Toutes les classes se sont déplacées au **Printemps du livre** soit pour une rencontre avec un auteur ou un illustrateur soit pour assister à un spectacle poétique. La **visite de l'exposition-photos de Rocheservière** a inspiré nos élèves qui ont préparé à leur tour une exposition-photos pour les portes ouvertes de l'école en mars sur le thème des portraits.

Le Conseil Municipal Enfant a lancé un projet commun aux deux écoles pour les élèves de cycles 3. Nos élèves ont été ravis de découvrir les **gestes de premiers secours à travers divers ateliers à la caserne des pompiers** et de participer au concours de dessins.

Dans le cadre de notre **thème de l'année « les explorateurs »,** deux classes sont parties en juin en classe découverte explorer l'île de Noirmoutier, deux autres ont suivi les pas de Jules Verne à Nantes pour découvrir les machines de l'île, et les deux dernières classes ont poursuivi l'aventure naturaliste à la cité des oiseaux.

Afin d'illustrer l'exploration du monde, les élèves de cycle 3 se sont investis tout au long de l'année pour monter une **comédie musicale** à partir de l'album « Lettres de mon hélicoptère ». Celle-ci a été présentée lors des rencontres danses puis lors de la fête de l'école le samedi 23 juin.

Toute l'équipe de l'école Jean de la Fontaine vous souhaite un bel été et vous attend pour la rentrée le 3 septembre 2018.

INSCRIPTIONS

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter la directrice au 02 51 42 49 86 ou par mail : ce.0851360s@ac-nantes.fr.

Pendant les vacances scolaires d'été, vous pouvez vous adresser directement à la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Amicale Laïque Ecole Jean de la Fontaine

L'Amicale Laïque de l'école Jean de la Fontaine se compose **de parents d'élèves bénévoles qui souhaitent s'investir au sein de la vie scolaire dans une ambiance chaleureuse et conviviale.**

Tout au long de l'année, des manifestations sont organisées dans le but de **participer au financement, total ou partiel, des divers projets de l'école :** ventes de chocolats Saveurs et Nature, de gâteaux Bijoux...

A noter, 2 événements incontournables : la fête de Noël du 15 décembre dernier ainsi que la fête de l'école du samedi 23 juin pour clore l'année sous le signe du partage et de la bonne humeur.

« Qu'il est plus doux de donner que de recevoir » , Epicure.

DES RÉUNIONS OUVERTES À TOUS !

Les réunions sont ouvertes à tous. Alors si vous le souhaitez, venez nous rencontrer et nous apporter de nouvelles idées !

Pour cela, faîtes-vous connaître auprès des membres de l'association en adressant un **mail à l'adresse ci-dessous.**

Mail : amicalejeandelafontaine@gmail.com

Acti'Mômes

Accueil de loisirs et Accueil Périscolaire

Mail : actimomes85@gmail.com
Inscriptions et Contact : Christophe au 02 51 42 46 19.

ACCUEIL DU 6 AU 27 JUILLET

Au programme :

- Camping sous tipis pour les 4/5ans et les 6/7ans : piscine, poney, pêche et baignade.
- Du kayak, de l'équitation, du vélo, un séjour Koh Lanta, du paddle, du surf, de la baignade pour les 8/11ans.
- Mais aussi de nombreuses activités au centre sur le thème des pirates, des voyages dans le temps et la nature. Journée au château, piscine, Maison de la rivière…

ACCUEIL DU 16 AU 31 AOÛT

Au programme :

- Bienvenue au camping Acti'Mômes : installation du camp, choré du camping, jeux dans les parcs, bricos souvenirs de vacances, cerfs-volants…
- Une Journée plage à Notre Dame de Monts, une nuit au centre, de la pêche…
- Un mini-camp pour les 8/11ans, à Clisson, avec pour thème : « Arts de Rue », du 27 au 31 août. Au programme : graph, théâtre, paddle sur la rivière.

L'ACCUEIL SERA FERMÉ DU 28 JUILLET AU 15 AOÛT INCLUS.

Bonnes vacances !

À VOS AGENDAS !

- **2ème SÉJOUR À LA NEIGE, pour les 9/12 ans, du 17 au 22 février 2019, à Saint Lary.**
  Pré-insriptions ouvertes à Acti-Mômes.

Familles rurales — Vivre mieux ! | ASSOCIATION DE L'HERBERGEMENT

8 Espace Saint Georges
85260 L'Herbergement
Tél : 02 51 06 36 04 / 07 88 49 06 72
Mail : famillesrurales.herbergement@wanadoo.fr
www.famillesrurales.org/lherbergement/

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION :

Lundi : 14h/18h - Mercredi : 9h/12h
Vendredi : 14h/18h

L'association Familles Rurales de l'Herbergement

propose plusieurs services pour les familles de la commune.

Les nouveaux responsables élus de l'association sont :
Président : Charles MADJRI
Vice-Président : Angélique CHARRIER
Trésorier : Sylvain GADAIS
Trésorier adjoint : Hervé DOUILLARD
Secrétaire : Myriam QUEBAUD
Secrétaire adjoint : Pauline LE COQ DABOUL
Membres : Cindy AUBRY, Vincent AIRIAU, Gaëlle RAVELEAU.

Des bénévoles de l'association Familles Rurales font partie de 2 structures intercommunales :
- L'A.I.F.R. pour le transport scolaire communal et vers les collèges et lycées de Montaigu.
- La Halte garderie itinérante sur le secteur de Rocheservière.

L'actualité de ces 2 services est présentée dans le bulletin.

LE RESTAURANT SCOLAIRE « RESTO KIDS »

Le restaurant scolaire accueille quotidiennement **plus de 400 enfants des 2 écoles, de la petite section au CM2. Il prépare près de 55.000 couverts par an.**

Si vous avez manqué les permanences d'inscriptions, début juin, pour la prochaine rentrée scolaire, merci de nous contacter **avant le 6 juillet. L'inscription est obligatoire pour être accepté au restaurant scolaire à la rentrée.**

RENSEIGNEMENTS :
Contact : 02 51 42 40 66
Mail : restaurantscolaire85@hotmail.fr

DATES À RETENIR

VENDREDI 31 AOÛT 2018 À 19H
Portes ouvertes du Restaurant scolaire, à l'attention des parents et des enfants de future Petite Section.

LES ATELIERS MUSIQUE

« Les ateliers musique » proposent des cours :
- Collectifs : éveil musical (dès 4 ans), groupe orchestre.
- Individuels (à partir de 7 ans) : Guitare, basse, batterie, piano.

Location de matériel :
« Les ateliers musique » proposent aussi la **location de matériel de sonorisation ou de jeux de lumières** pour un anniversaire, une fête… Ne cherchez plus, nous vous prêtons de quoi animer vos soirées !

Si vous avez manqué les permanences d'inscriptions, début juin, pour la prochaine rentrée scolaire, vous avez toujours la possibilité de vous inscrire. Alors contactez-nous.

RENSEIGNEMENTS : Contact : **02 51 06 36 04** - Mail : famillesrurales.herbergement@wanadoo.fr

LE BABY SITTING

Cette garde d'enfants ponctuelle, le soir, au domicile des parents, relève d'une démarche d'entraide et de dépannage à destination des jeunes familles : c'est une solution pratique et sûre mais à caractère occasionnel.

L'association met en relation des familles qui cherchent quelqu'un pour s'occuper de leur(s) enfant(s) un soir de temps en temps (pour aller au cinéma, au restaurant, à une réunion, à une conférence, etc.) et un(e) jeune capable de satisfaire à cette attente en garantissant pleinement la sécurité des enfants.

Alors n'hésitez plus, vos enfants seront ravis !

Contact : bureau Familles Rurales au 02 51 06 36 04 pour connaître les différentes modalités.

LA PARENTALITÉ

En avril dernier, a eu lieu la 2ème édition d'un programme **autour de la parentalité porté par Familles Rurales, en partenariat avec la municipalité et d'autres acteurs de la commune sur le thème de la pré-adolescence.**

Merci de votre participation et de vos encouragements à poursuivre notre démarche : vous étiez 70 personnes à écouter Claudine PICARD de la Maison départementale des Adolescents et près de 150 personnes, enfants et adultes à participer à la journée jeux en famille.

Vous pouvez suivre l'actualité de ce groupe sur la page facebook « Bulles de parents ».

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE LES P'TITS POUCETS ROUL'...

Un véhicule équipé de tout le matériel pédagogique se déplace de commune en commune pour aménager un service de halte-garderie dans les accueils périscolaires et de loisirs. Le service est géré par l'association intercommunale Familles Rurales « Les p'tits poucets roul' », composée de bénévoles du canton et présidée par Linda POIRON. **L'accueil est de 10 à 12 places en matinée et 6 en journée continue.**

Service disponible:

Montréverd (Mormaison) : accueil périscolaire Les Mille Pattes.
Lundi (semaine paire) de 9h30 à 16h.
Montréverd (St Sulpice le Verdon) : accueil périscolaire Gribouille.
Lundi (semaine impaire) de 9h30 à 16h.
Montréverd (St André Treize Voies) : accueil périscolaire Graine de Malice.
Mardi de 9h30 à 16h.
L'Herbergement : accueil de loisirs Acti'Mômes.
Jeudi de 9h30 à 16h.
Rocheservière : accueil de loisirs Farandole.
Vendredi de 9h30 à 12h30.

Service halte-garderie itinérante - Maison de l'intercommunalité
21 rue du Péplu - 85620 Rocheservière
Tél. 06 78 06 67 46 - Mail : lesptitspoucetsroul@gmail.com

AIFR - Association Intercommunale Familles Rurales

COORDINATION DE LA DYNAMIQUE JEUNESSE

▶ Une offre de loisirs intercommunale

Les activités à la carte

Elles concernent les jeunes collégiens des communes de Rocheservière, Saint-Philbert-de-Bouaine, Montréverd, et l'Herbergement.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants sur les activités de leur choix.

Pour toute demande de renseignement
Association Intercommunale Familles Rurales
Maison de l'intercommunalité
21 Rue du Péplu – 85620 Rocheservière
Tél. 02 51 94 99 93 – mail : aifr.jeunesse@gmail.com

Soirée raclette

Atelier floral

Activités jeux surdimensionnés et revisités

Tournoi Just Dance

▶ Le développement d'une dynamique jeunesse spécifique à chaque commune

Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter l'animateur jeunesse,
Antonien MALARD :
Tél. 06 43 63 83 26
Mail : ajifr.lherbergement@gmail.com

ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire concerne les élèves de l'Herbergement pour les déplacements vers :
- les écoles primaires,
- les collèges et lycées de Montaigu, Rocheservière.

Pour toute demande de renseignement (inscription, problématique dans les cars...) :
Association Intercommunale Familles Rurales
Service Transport Scolaire - Maison de l'intercommunalité
21 Rue du Péplu – 85620 Rocheservière
Tél. 02 51 31 15 75 (du mardi au jeudi)
Mail : aifr.transportscolaire@orange.fr

INSCRIPTIONS TARDIVES OU EN COURS D'ANNÉE

Les demandes d'inscriptions tardives ou en cours d'année scolaire sont soumises à conditions :

1 - Qu'il reste de la place dans les cars, ce qui n'est pas toujours le cas. Il n'est pas possible d'ajouter des cars en cours d'année scolaire, les effectifs ayant été estimés pour la rentrée précédente.

2 - Que la famille s'acquitte d'une pénalité de retard d'inscription de 15 € par enfant, sauf si elle peut justifier d'un motif valable d'inscription en cours d'année (déménagement, changement d'établissement…)

Attention, le renouvellement de l'inscription au transport scolaire n'est pas automatique d'une année sur l'autre. Les familles doivent obligatoirement renouveler l'inscription de leur(s) enfant(s).

OXY'Jeunes

Tu es âgé de 11 à 14 ans et tu veux occuper ton temps libre du mercredi après-midi. Oxy'jeunes est fait pour toi !!!

Oxy'jeunes, c'est le service animation dédié aux collégiens de l'Herbergement.

Tu peux venir les mercredis entre 14h et 18h. Sur ce temps-là, tu pourras participer à des activités et des sorties mises en place par Antonien, l'animateur, mais aussi à des activités proposées par les jeunes qui fréquentent le local.

Pour pouvoir venir à Oxy'jeunes, il suffit de remplir un dossier, l'inscription est valable à l'année civile et c'est gratuit.

Sortie freestyle session au Vendéspace

Lavage auto

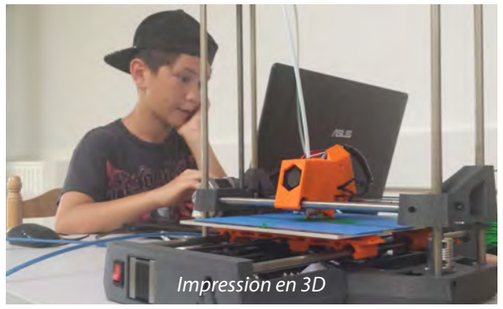
Impression en 3D

Le dossier peut être téléchargé sur le site internet de la commune, il peut aussi être récupéré en contactant Antonien, l'animateur.

Sortie escalade à Playbox

Foyer des jeunes

Tu es né entre 2001 et 2004, tu peux alors t'inscrire au foyer des jeunes afin d'occuper ton temps libre.

Le local est ouvert aux adhérents les mercredis et samedis après-midis et sur les vacances, soit en présence d'Antonien l'animateur, soit en autonomie.

Le local est équipé pour jouer au babyfoot, billard, ping-pong, console…

Il y a aussi la possibilité de faire des activités et sorties tout au long de l'année.

Les jeunes sont également sollicités pour des autofinancements tels que la vente de viennoiseries ou le lavage auto qui permettent de financer pour cette année par exemple une sortie dans un parc d'attraction.

Ils participent également aux événements locaux tels que la fête de la musique, la fête Renaissance ou encore la foire commerciale de l'UCAH cette année.

INSCRIPTIONS
Pour s'inscrire, il suffit de remplir un dossier. L'inscription de 15€ est valable à l'année civile.
Le dossier peut être téléchargé sur le site internet de la commune ou récupéré en contactant Antonien, l'animateur.
Contact : Antonien
Tél. 06 43 63 83 26 - Mail : ajifr.lherbergement@gmail.com

SMASH Basket Vendée Sud Loire

2008 – 2018 : le smash a 10 ans !

Cet évènement a été fêté le week-end du 26/27 mai. Depuis sa création le nombre de licenciés est passé de 270 à 337, auxquels il faut ajouter 26 licenciés en sport adapté. L'équipe fanion est passée de RF2 à la Nationale 3.

Saison sportive : Objectifs atteints !

Nos 5 équipes seniors (3 féminines et 2 masculines) se maintiennent. Le SMASH sera donc de nouveau sur les parquets de Nationale 3 pour la 5ème saison, les seniors filles 2 seront en régionale 2.

Nos équipes jeunes ont fait une bonne saison, en particulier les U17F1 et les U13F1 qui se sont qualifiées pour les ½ finales des play-off du championnat de Vendée.

Un partenariat a été signé avec la communauté de communes « Terres de Montaigu » du fait de la participation de notre équipe seniors filles 1 au niveau national. A cette occasion, nos équipes NF3 et DM2 se sont vues remettre un jeu de maillots et de surmaillots.

INFORMATIONS POUR LA SAISON PROCHAINE

- Les enfants (garçons et filles) sont acceptés dès l'âge de 6 ans (nés en 2012).
- Deux entraînements hebdomadaires sont proposés à toutes les équipes.

Retrouvez toutes les infos, les activités du club et les résultats sportifs de la saison écoulée sur le site : **www.smashbasket.fr.**

Mail : contact@smashbasket.fr - Tél. 06 78 27 11 82

Avec l'aide de l'association Frenchy Associate, nous allons pendant l'été (semaine du 20 au 25 août) organiser un camp de basket à L'Herbergement animé par des Basketteurs Américains.

Ce camp se déroulera à 100% en anglais et offrira à nos jeunes une immersion sportive et linguistique dans le monde du basket américain afin de progresser de façon ludique et motivante.

Renseignements et inscription :
Tél. 07 87 70 97 94

Tennis de table L'Herbergement

Cette saison nous étions 50 licenciés répartis en 4 équipes adultes (R3, D1 et deux D3) et 2 équipes jeunes. Nous sommes le seul club de tennis de table de la Communauté de Communes affilié à la FFTT, avec des possibilités de pratiquer ce sport en compétition ou en loisirs.

Equipe D1

Entraînements

RENSEIGNEMENTS
Simon AIRIEAU, Tél. 06 85 03 32 14
www.tennis-de-table-herbergement.fr

Reprise des entraînements
ADULTES : MARDI 28 AOÛT
JEUNES : MARDI 4 SEPTEMBRE

SMASH TENNIS

Montée en puissance des équipes jeunes !

Le SMASH Tennis peut déjà dresser un bilan positif de la saison 2017-2018, même si le championnat d'été n'est pas encore terminé et que des tournois jeunes se profilent à l'horizon. Retour sur la saison écoulée :

CHAMPIONNATS

Nous tenons à féliciter toutes nos équipes engagées en championnat avec notamment de très bons résultats chez l'équipe Hommes au niveau pré-région ainsi que l'équipe féminine Senior 1 qui termine en première place de sa division.

Concernant les 11-18 ans, les filles ont participé à un tournoi avec le club Essartais et ont ainsi pu goûter pour la première fois aux sensations des vrais matchs. Quant aux garçons, après un championnat d'hiver motivant, un tournoi homologué a pris place sur la période avril/mai qui a permis de belles rencontres pour les 8 jeunes engagés qui se révèlent sur les courts.

GALAXIE TENNIS ET STAGES VACANCES

Le programme Galaxie Tennis a réuni les moins de 11 ans sur 3 demi-journées pour une vingtaine de jeunes. Un grand merci aux enfants, friands des mini-matchs proposés, toujours fidèles à ce rendez-vous et aux parents venus les encourager. **La dynamique bien ancrée au sein du club se poursuivra donc l'année prochaine !**

Une belle participation également des jeunes lors de nos stages encadrés par Cédric, qui ont eu lieu pendant les vacances scolaires.

ENTRAINEMENTS

Nous remercions Cédric et Willy, nos entraîneurs, qui ont su motiver tous les groupes et fidéliser les licenciés, grâce à des cours animés et dynamiques qui ont permis à tous de progresser.

TOURNOI INTER-CLUBS

Cette année, le tournoi a rassemblé plus de 300 participants (contre 210 l'année dernière) issus de 14 communes, soit environ 600 matchs à jouer sur une période de 5 mois. Les finales ont eu lieu les 26 et 27 mai 2018 sous les encouragements du public venu nombreux.

RAPPEL CARTE-PASS

A l'approche des beaux jours, nous rappelons que vous pouvez pratiquer le tennis en loisir sur les courts extérieurs, pendant tout l'été, via une carte-pass.

Adultes : 50 € / Jeunes : 35 €.

Le bureau du Smash Tennis remercie la municipalité, les sponsors et toutes les personnes qui participent à la vie du club, et vous souhaite un bel été 2018 !

SITE INTERNET :
http://www.club.fft.fr/smash.tennis

INSCRIPTION / RENOUVELLEMENT LICENCES – SAISON 2018/2019

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

Si vous souhaitez rejoindre notre club ou si vous étiez déjà licencié(e) la saison passée et que vous avez oublié de procéder au renouvellement de votre licence, merci de vous rapprocher de Carole MAGNON.

RENSEIGNEMENTS
Carole MAGNON : **06 13 46 37 54** / Mail : carole.magnon0088@orange.fr
Freddy OUVRARD : **07 81 06 67 36**

SMS Football

TEMPS FORTS DE LA SAISON 2017-2018

Le 23 décembre 2017, avait lieu à la salle omnisport, pour la deuxième année, le festifoot réunissant tous les jeunes du club accompagnés de leurs dirigeants, éducateurs, des seniors, des féminines et bien sûr du Père Noël !

L'inscription du club dans le Projet Educatif Fédéral doit nous amener vers la labellisation auprès de la FFF.

Premier match amical pour la section féminine loisirs contre l'équipe de Landeronde Saint Georges-de-Pointindoux qui s'est déroulé au mois de février dans la bonne humeur !

Loisirs Féminine : 1er match

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous voulez participer au bon déroulement du club. Nos jeunes et seniors ont besoin d'être encadrés, dirigés et aussi supportés.

Festifoot

Equipe des U18

Tournoi de Sixte

CONTACT
smsfootherbergement@gmail.com
Tél : 06.29.61.21.66 (Emilie DAHÉRON)
www.smsfootball.fr

DERNIÈRE MINUTE
Nouveau Président : Yannick FONTENEAU

DATES À RETENIR

- **SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018**
  Concours de Belote, Salle Aquarelle
- **SAMEDI 22 DECEMBRE 2018**
  Festifoot, Salle de Sports

Les ORNI Moto Club

Depuis le début d'année, quelques sorties ont été réalisées : notre habituelle galette des rois, les 24h Moto et le Grand Prix de France au Mans, une visite sur Tiffauges pour une journée Rétro 80 moto, un après-midi karting et quelques sorties de dernières minutes.

Pour la seconde partie de l'année 2018, nous débuterons par notre pique-nique annuel en Juillet. Des balades seront organisées en fonction du temps en Septembre et Octobre avec également le Mondial Superbike à Magny-Cours.

N'oubliez pas notre VIDE-GRENIER le Dimanche 9 Septembre 2018 auquel nous aurons le plaisir de vous retrouver (Salle de la Clairière). Inscription sur vide-greniers.org ou au 06 60 91 34 06.

La soirée Rock'N'Roll aura lieu le samedi 2 février 2019. Nous comptons sur votre présence !

Nous continuons également cette année à encourager nos adhérents pour leur participation à des journées de roulage sur circuit.

DATES À RETENIR

- **DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2018**
  Vide-grenier, salle de la Clairière
- **SAMEDI 2 FEVRIER 2019**
  Soirée Rock'N'Roll
- **ADHÉSION & RENSEIGNEMENTS :**
  Jacky FREUCHET, Tél. 06 24 17 56 27

L'association Sport et Bien-être

L'association Sport et Bien-être propose depuis septembre 2017 des cours de « Pilates » en groupes réduits (5 personnes maximum). L'association propose plusieurs créneaux sur la semaine.

Le « Pilates » est un renforcement doux des muscles profonds.

La pratique apporte de nombreux bienfaits : harmonisation de l'esprit et du corps, re-découverte de son schéma corporel, renforcement musculaire...

La pratique recherche vraiment un bien-être chez le sportif.

Les cours sont assurés par Amélie Leboeuf, diplômée d'Etat et spécialisée « Pilates ».
RENSEIGNEMENTS : Tél. 06 73 93 22 73

Yoga postural et contrôle du souffle

Le yoga est une discipline traditionnelle. Il permet à chacun de trouver un outil pour harmoniser son corps et son mental et de faire son expérience afin de mieux se connaitre.

Les cours sont dispensés par Laurence Marchais, professeur formée par la Fédération VINIYOGA France.

La saison débute en septembre pour se terminer en juin et les cours se déroulent hors vacances scolaires.

Nombre d'inscrits : 58 pour cette saison 2017/2018.

Cours : le mardi soir à la salle de la Clairière.
Horaires : 17 h , 18h15 et 19h30 .

Les inscriptions se font en mai et juin suivant les places disponibles.

RENSEIGNEMENTS :
Anita EULA-DUGAST, Tél. 06 77 34 03 17

Les P'tits Sportifs

Voici une nouvelle saison qui se termine ! Les P'tits Sportifs, au nombre de 56, ont partagé des pratiques sportives, des initiations à de nouveaux sports, sous la houlette d'Emy, notre animatrice sportive et de Clémentine, jeune volontaire en service civique.

A l'occasion de la rencontre avec l'école de sports de La Génétouze (mercredi 30 mai), nos « P'tits sportifs » se sont donnés à 300 % pour défendre leurs couleurs, dans la bonne humeur et le respect des camarades. Cette rencontre était la 6ème du genre et a été l'occasion d'un déplacement en car, très apprécié des enfants.

La séance découverte du 13 juin a permis de rencontrer nos futurs P'tits sportifs, et les parents ont pu inscrire leur enfant pour la saison 2018-2019. Nous rappelons aux parents que des inscriptions en cours d'année sont toujours possibles, dans la limite des places disponibles.

La fête du sport du 27 juin est venue clôturer dans la bonne humeur cette année intense. Nous souhaitons aux « Grands Sportifs » de belles vacances, bien méritées, et de poursuivre dans de nouvelles aventures sportives.

Les P'tits sportifs, ainsi que les bénévoles de l'association vous souhaitent un bel été ensoleillé.

Cette année, la soirée Années 80 aura lieu le samedi 10 novembre. Nous espérons beaucoup de monde sur la piste de danse.

A compter de septembre 2018, les séances se dérouleront le mercredi matin entre 9h30 et 12h30, salle de la Clairière.

DATES À RETENIR

- **VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018**
  Inscriptions, à partir de 18h30
  Préau salle de la Clairière
- **SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018**
  Soirée Années 80

RENSEIGNEMENTS :
Marielle FILLON, Tél. 02 51 42 81 84

Le Damier Vendéen

L'association « Le Damier Vendéen » organise le Championnat de France 2018 du Jeu de dames (adultes) du 11 au 19 août 2018, salle Aquarelle. Les 100 meilleurs joueurs de France sont conviés.

Notre association est affiliée à la Fédération nationale du jeu de dames, elle-même affiliée à la Fédération internationale. Notre fédération bénéficie d'un agrément du Ministère de la jeunesse et des sports et du Ministère de l'éducation nationale. « Le Damier Vendéen » bénéficie d'un agrément de l'Académie de La Roche-sur-Yon.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Cette épreuve nationale et annuelle se déroule sur 9 jours, elle est qualificative au championnat d'Europe et au championnat du monde. Elle est encadrée par des arbitres fédéraux. Elle retient l'attention des meilleurs joueurs Français dont des Maîtres et Grands Maîtres internationaux. Plusieurs vendéens participeront à ce tournoi d'élites.

Les joueurs seront répartis en 8 ou 9 séries en fonction de leur capital points au classement national.

Les joueurs disputeront 1 ou 2 parties par jour (voir programme). La partie dure environ 5 heures. Les parties des 12 plus grands joueurs français seront diffusées en direct et simultanément sur internet.

Les visiteurs sont les bienvenus mais le silence est impératif !

DATES À RETENIR

- **DU 11 AU 19 AOÛT 2018**
  Championnat de France, salle Aquarelle
- **SAMEDI 18 AOÛT 2018**
  Dîner, à 19h30, ouvert à tous.

EN MARGE DE LA COMPÉTITION, PLUSIEURS MANIFESTATIONS SERONT ORGANISÉES

- **Tournois de parties Blitz : le dimanche et le jeudi après-midi (voir programme).** Ce sont des parties rapides (environ 10 à 12 min). Nos champions s'affrontent également dans cet exercice qui est très spectaculaire. Les visiteurs sont les bienvenus !
- **Des démonstrations** seront proposées au public, lequel pourra participer, s'initier et apprécier le jeu de dames tel qu'il est, superbe et spectaculaire !
- **Un dîner** (spécialités vendéennes) avec nos champions, ouvert à tous sur réservation, est organisé le **samedi 18 août à 19h30.** Des précisions vous seront communiquées courant juillet.
- **Une troupe de danseurs vendéens** costumés animera la soirée.

Bar et restauration sur place

Une brochure sera distribuée dans tous les foyers courant juillet, elle vous apportera des précisions complémentaires.

PROGRAMME

	DATE	9H	15H
Samedi	**11/08**		Partie 1
Dimanche	**12/08**	Partie 2	Parties BLITZ
Lundi	**13/08**	Partie 3	Partie 4
Mardi	**14/08**		Partie 5
Mercredi	**15/08**	Partie 6	
Jeudi	**16/08**	Partie 7	Finale BLITZ
Vendredi	**17/08**	Partie 8	Partie 9
Samedi	**18/08**	Partie 10	
Dimanche	**19/08**	Partie 11	**Remise des prix 14h30**

RENSEIGNEMENTS :
gabriel.vinet@hotmail.fr ou Tél. 06 17 79 92 26

Théâtre
Les Nouveaux Nez

Saison 2017/2018

ATELIERS DE THÉÂTRE JEUNES :

51 apprentis comédiens de 7 à 17 ans ont réalisé avec succès leur spectacle le 26 mai.

Etienne Maquaire et Romain Bonnet, professionnels du théâtre, les ont accompagnés au cours d'ateliers qui ont lieu chaque semaine, sur temps scolaire, de septembre à mai : **les lundis** pour les plus âgés avec Romain, **les jeudis** pour les plus jeunes.

L'association et les familles remercient Monsieur le Maire et son équipe pour leur aide financière permettant une accessibilité à un grand nombre de familles et aux trois bénévoles responsables de ces ateliers. Ces bénévoles peuvent être contactées pour toute question :

Karine Girardeau, Tél. 06 62 32 02 98
Maud Vambert, Tél. 06 24 62 31 77
Aurore Bremand, Tél. 06 62 74 17 57

Les trois responsables des ateliers entourées des enfants

© Franck Ribault

ATELIERS THÉÂTRE JEUNES
INSCRIPTIONS SAISON PROCHAINE

vendredi 6 juillet de 17H30 à 19H
Salle de réunion
(derrière la salle de sport)

THÉÂTRE ADULTE :

Les adultes se sont produits au début de l'année avec la pièce « Le Bourge en marche ».

Ce spectacle doit sa réussite au talent de notre metteur en scène Chloé DÉMURGER, à notre fidèle public que nous remercions vivement et à tous les bénévoles qui ne montent pas sur les planches mais dont la présence est indispensable.

LES GUEUX-NEZ :

Du 15 au 17 juin à Nantes : « Le Bouffay en feu ».

La place du Bouffay a été plongée dans l'ambiance du 18ème siècle pour commémorer le tricentenaire de l'incendie qui ravagea la quartier.

François Démurger et sa troupe de Gueux ont déambulé dans les rues pour leur plus grand plaisir.

Merci à tous ceux qui permettent cette belle aventure (ceux qui aident à la vie de l'association, aux décors, costumes, lumières, photos, bars…) et rendez-vous la saison prochaine.

N'hésitez pas à nous rejoindre en vrai… et sur le **Facebook de l'association : Les Nouveaux Nez.**

Contact :
Tél. 06 14 94 14 30, Claudine Guéneau

Avis de recherche : pour la technique (lumière et son), le théâtre recherche toute personne intéressée sans compétence particulière car des formations sont prévues. Elle sera bienvenue dans la troupe et bien accompagnée aux côtés de Jean Christophe !

Bibliothèque municipale

Depuis le 1er janvier 2018, la bibliothèque de L'Herbergement a élargi ses horaires d'ouverture au dimanche matin de 11h à 12h pour une permanence qui s'ajoute à celles du mercredi après-midi et du samedi matin, et qui porte à 5h30 d'ouverture par semaine.

Après 4 mois de fonctionnement, la fréquentation est appréciable à la satisfaction des bénévoles.

BILAN 2017

Sur l'année 2017, **8569 prêts de livres et revues** ont été effectués (8488 en 2016). 2369 livres ont transité entre les sites des bibliothèques du réseau (6 bibliothèques) lors des navettes, soit 23 % de plus par rapport à 2016.

RAPPELS

- Service en ligne du réseau avec le portail internet **www.biblio-canton-rocheserviere.fr** avec réservation de documents en ligne.
- **Service gratuit e-media** (médiathèque numérique de Vendée) pour les inscrits des bibliothèques de Vendée. C'est une offre numérique qualitative (consultation de revues, magazines, téléchargement de films et de livres numériques et autres services).

Renseignements à la bibliothèque

Une boîte retour est à votre disposition à l'extérieur de la bibliothèque pour vous permettre de déposer vos livres empruntés, en dehors des horaires d'ouverture.

Pendant la période d'été, du 14 juillet au 18 août 2018, la bibliothèque sera ouverte seulement le samedi matin de 10h à 12h.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- Le mercredi de 15h à 17h30
- Le samedi de 10h à 12h
- Le dimanche de 11h à 12h

Tél. 02 51 06 34 42

Domarts

Contact :
Dominique BAREAU
Tél. 06 75 52 67 40

DATES À RETENIR

29 ET 30 SEPTEMBRE 2018
Exposition, salle de la Clairière

L'association Domarts initie les enfants au dessin, à la peinture, à la sculpture et à l'histoire de l'art.

Les ateliers sont animés par Dominique BAREAU le mardi soir et le mercredi dans une super ambiance. Les 25 élèves passionnés attendent avec impatience la prochaine exposition de leurs œuvres !

Comité des Fêtes
85260 L'HERBERGEMENT

Comité des fêtes

LOCATION DE MATERIEL

Nous demandons aux associations et aux particuliers de **prendre soin du matériel loué et de respecter les horaires pour la prise et le retour du matériel.**

La prise du matériel se fait :
le vendredi soir à partir de 18h

Le retour du matériel a lieu :
le lundi soir à 18h.

RESERVATION :
06 85 83 43 67

Pour toute demande de location (particuliers ou associations), un chèque de caution sera à fournir lors du retrait du matériel.

> LOCATION VAISSELLE

Désignation	Qté totale	Location (le lot de)	Remplacement (l'unité)	Caution
Verres				
A pied	72	2 € (12)	1,50 €	50 €
Cave	150	1 € (12)	1,50 €	50 €
Couverts (Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Cuillères à café)				
	72	1 € (12)	0,50 €	50 €
Assiettes				
Petite / Grande	72	2 € (6)	2 €	50 €
Autres vaisselles				
Tasses	72	1 € (6)	1,50 €	50 €
Percolateur	3	15 €		200 €

> LOCATION REMORQUE FRIGORIFIQUE

Durée de la location	Commune	Extérieur	Caution
1 jour dans la semaine	25 €	40 €	500 €
2 jours dans la semaine	35 €	50 €	500 €
Jour supp. (hors WE)	10 €	15 €	500 €
Week-end complet	50 €	60 €	500 €

> LOCATION MATÉRIEL

Désignation		Qté dispo à la loc	Commune	Extérieur	Caution
Coffret électrique		1	50 €	50 €	200 €
Plancha au gaz		3	30 €	30 €	200 €
Poëlon Paëlla (Ø90 cm + réchaud)		1	40 €	60 €	200 €
Réchaud gaz + Table inox		3	10 €	10 €	50 € par réchaud
Friteuse	Gaz 15L ou 20L	2	30 €	50 €	200 €
	Électrique (Mono) 10 L	1	30 €	50 €	100 €
	électrique (Mono) 8 L.	1	20 €	30 €	100 €
Plats inox		8	3 €	3 €	100 €
Pichets inox ou plastique		24	1 €	1 €	
Crêpières gaz		2	10 €	15 €	100 €
Stands	3m x 6m	14	15 €	30 €	200 €
Chapiteaux (Long. maxi. 30 m) ou 3 Chapiteaux (Qté : 6 pignons)	6m x 6m	3	40€	60€	500€
	6m x 9m	3	50€	80€	500€
	6m x 12m	2	60€	110€	500€
	6m x 15m	2	70€	130€	500€
	6m x 18m	1	80€	155€	500€
Chapiteau 6 m x 12 m non dissociable		1	60€	110 €	500 €
Néons		40	5 €		20€ par néon
Tables	2,20 m x larg. 0,70m ou 0,80 m	73	2 €		30€ par table
Bancs	2 m (neufs)	150	1 €		10€ par banc
Chaises		200	5 € les 10		100 €
Dessus de bar (ganivelles non fournies)		10	2 €		
Mange-debout		20	3 €		50 €

Vidéoprojecteur	Qté 1	20 € (association)	30 € (particulier)	Caution 500 €

DATES À RETENIR

- **VENDREDI 19 OCTOBRE 2018, 20H30**
  Assemblée Générale, Espace Envol
- **DIMANCHE 23 DÉCEMBRE 2018**
  Passage du Père Noël / Animations de Noël
- **DIMANCHE 27 JANVIER 2019, 14H**
  Loto, salle Aquarelle

Club Sourire d'Automne

LES GRANDS MOMENTS DU PREMIER SEMESTRE

- **11 janvier :** assemblée générale avec la participation de 98 adhérents.
- **21 janvier :** concours de belote (un des plus importants de la région).

Merci à tous les bénévoles qui participent au succès de cette journée.

Comme chaque année, des activités du premier semestre ont été programmées avec une bonne participation des adhérents :

- **16 janvier :** Saint Valentin à St Pierre du Chemin.
- **7 avril :** les années 60 au Poucton.
- **29 mai :** la Venise Verte.
- **Du 25 au 29 mai :** la transhumance en AUBRAC.

Une semaine en CROATIE est programmée du 2 au 9 SEPTEMBRE 2018.

DATES À RETENIR

- **13 SEPTEMBRE 2018**
  Reprise des jeux du jeudi
- **9 AOÛT 2018**
  Pique-nique à PIENTENDON
- **19 OCTOBRE 2018**
  Repas du club
- **17 FÉVRIER 2019**
  Concours de belote

Contact :
Michel JARRY, président du Club
Tél : 02 51 42 80 14

Assemblée Générale du 11.01.2018

ACTIVITÉS INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES

La dictée pour tous sera reconduite au 2ème semestre un jeudi matin par mois de 10h à 12h. Les dates vous seront communiquées ultérieurement. En moyenne 30 personnes participent à cet exercice. Pour tous renseignements, contactez Annie JAULIN à la MAIRIE.

La gym tous les lundis matins de 10h à 11h à la Salle de la Clairière. Cette activité est conduite par la professeur de sport AMELIE LEBOEUF. Environ 30 personnes participent à ce sport. Pour plus de renseignements concernant la gym, vous pouvez contacter Marie-France LARDIERE au 02 51 42 42 22.

Concours de belote du 21.01.2018

Amicale des donneurs de sang

PROCHAINES COLLECTES :

- **VENDREDI 27/07/2018,** 15h30/19h30
  Salle Polyvalente, LA COPECHAGNIERE
- **MARDI 02/10/2018,** 15h30/19h30
  Salle des Fêtes, ST ANDRE TREIZE VOIES (MONTREVERD)
- **VENDREDI 07/12/2018,** 15h30/19h30
  Salle Aquarelle, L'HERBERGEMENT

Secours Catholique

Le Secours catholique est une association d'utilité publique et un service de l'église catholique, membre du réseau Caritas International.

SES MISSIONS

- Lutter contre les causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion.
- Permettre aux personnes en situation difficile d'accéder à des conditions de vie digne.

LE PROJET DE LA DÉLÉGATION DE VENDÉE

- Agir avec les personnes qui vivent la pauvreté en renforçant leur pouvoir d'action.
- Reconnaître leurs savoirs et leurs compétences afin de leur permettre de s'impliquer, avec les bénévoles, dans diverses activités.
- Aider les bénéficiaires à développer un sentiment d'appartenance et à participer à la vie sociale.

NOS ACTIONS SUR NOTRE COMMUNE DE L'HERBERGEMENT:

- Distribution de colis alimentaires auprès de nos bénéficiaires (30 familles en 2017).
- Aides alimentaires d'urgence.
- Aides financières sous forme de prêt.
- Collecte alimentaire en partenariat avec Carrefour Contact de notre commune.
- Collecte de dons.

PROJET

L'équipe du Secours Catholique recherche un local (Secteur de ROCHESERVIERE) dans l'objectif de mener à bien ses actions en totale autonomie, ce qui nous permettrait de développer de nouvelles activités auprès de nos bénéficiaires. L'équipe du Secours Catholique et ACO (Action Catholique Ouvrière) se sont rencontrées en date du 10 février 2018 afin de **mener une réflexion sur l'éventuelle création d'un jardin solidaire.**

Contacts
Annie JAULIN, Tél. 02 51 42 42 42
Sylvain GADAIS, Tél. 06 71 41 86 55

ADMR de L'Herbergement

L'association de l'Herbergement emploie 15 aides à domicile, qui interviennent dans plus de 140 foyers (personnes âgées ou handicapées et familles).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S'EST TENUE LE 20 AVRIL À MORMAISON

Jacqueline Humeau, Présidente, annonçait dans son mot d'accueil la bienvenue à la trentaine de personnes présentes, dont les maires délégués ou adjoints de Montréverd et l'Herbergement. Un diaporama présenté par Julie Mariel (permanente de la fédération, en charge de l'animation de la vie associative) faisait la synthèse de l'activité ADMR au niveau départemental ainsi que le bilan moral de l'année écoulée. Le bilan financier, déficitaire en 2017, a été présenté par Chantal Lacaze.

Tony Retureau, directeur des services d'aide de la fédération a apporté des éléments de réponses aux questions posées par les adhérents. Francis Breton, Maire de St Philbert de Bouaine et Président de la commission sociale « Terres de Montaigu », communauté de communes Montaigu-Rocheservière, a rappelé l'importance de l'action locale de l'ADMR qui est portée par ses bénévoles.

La 2ème partie de la réunion était animée par le **duo « les Blondes » qui ont revisité leur répertoire de chansons françaises en y apportant une formidable touche d'élégance et d'humour.** Cette prestation très appréciée des personnes présentes s'est faite autour d'un goûter.

ELECTIONS DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chantal Lacaze et Noël Doussin sont démissionnaires.

Le conseil d'administration est désormais composé de :

- Jacqueline Humeau – **Présidente**
- Bernard Humeau – **Trésorier**
- François Le Provost – **Secrétaire**
- Marie-Do Desnée - **Membre**
- Elisabeth Val - **Membre**

UNC-AFN Soldats de France

Le 8 Mai 2018 fut l'occasion pour notre section de commémorer le 73ème anniversaire du 8 Mai 1945.

La cérémonie cantonale s'est déroulée à Saint André Treize Voies avec une forte participation de nos adhérents.

Cette cérémonie s'est prolongée au niveau local devant le Monument aux Morts avec le dépôt de gerbes. **La présence des enfants du Conseil Municipal Enfants mérite d'être soulignée et encouragée pour les prochaines commémorations.**

Le verre de l'amitié offert par la municipalité fut l'occasion d'honorer **Hubert DANIEAU, qui a reçu des mains de Monsieur le Maire la médaille UNC échelon argent** pour sa longue implication dans notre section. Merci Hubert.

Je vous donne **rendez-vous le 11 Novembre** pour commémorer le 100ème anniversaire du 11 Novembre 1918.

Le Président, Michel OUVRARD.

Association Francophone pour Vaincre les Douleurs

UNE ASSOCIATION DE PATIENTS POUR LES PATIENTS

L'association s'adresse aux patients atteints de douleurs chroniques et à leurs proches.

MISSIONS :

1 / Aider les patients atteints de douleurs chroniques et/ou de souffrances psychiques, en les sortant de leur isolement, en les écoutant, en les accompagnant, en soutenant leurs proches et en les informant des moyens existants pour les soulager.

2 / Travailler auprès des professionnels de santé pour compléter la prise en charge des douleurs chroniques en apportant l'expertise des patients sur le terrain.

3 / Intervenir auprès des décideurs en Santé Publique pour représenter les patients, faire reconnaître le syndrome douloureux chronique comme une maladie et améliorer l'accès aux soins.

4 / Informer tous les publics de l'existence des douleurs chroniques et des souffrances psychiques associées, et les sensibiliser sur leur impact sur la vie des patients et de leur entourage.

INFO PATIENTS
0810 510 310
www.association-afvd.com

CONTACT SUR LA COMMUNE :
Nadine GUITTON, patiente experte
25 rue du Val de Loire
Tél. 02 51 05 00 32 ou 06 40 0716 60
Mail : guitton.nadine@gmail.com

Nouvelles Activités

Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionel, Réel recrute pour des postes de :

- Services en cantine et périscolaire
- Entretien des espaces verts
- Entretien et nettoyage de bureaux
- Service à la personne

Réel
SERVICE - ACCOMPAGNEMENT - EMPLOI

Tél : 02 51 46 48 38 - contact@reel-ges.fr

AGENDA des fêtes et manifestations 2018 / 2019

JUILLET

VENDREDI 6 JUILLET | 17H30 - 19H SALLE DE RÉUNION
INSCRIPTIONS THÉÂTRE JEUNES

DIMANCHE 15 JUILLET SALLE AQUARELLE
FINALE DU MONDIAL DE FOOT SUR ÉCRAN GÉANT ARC-EN-FONTAINE

AOÛT

DU SAMEDI 11 AU DIMANCHE 19 AOÛT SALLE AQUARELLE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DAMES LE DAMIER VENDÉEN

SAMEDI 18 AOÛT SALLE AQUARELLE
DÎNER AVEC SPÉCIALITÉS VENDÉENNES LE DAMIER VENDÉEN

VENDREDI 31 AOÛT | 19H RESTAURANT SCOLAIRE
PORTES OUVERTES DU RESTAURANT SCOLAIRE FAMILLES RURALES

SEPTEMBRE

SAMEDI 1ER SEPTEMBRE
THÉÂTRE DE VERDURE SALLE AQUARELLE
CINEMA DE PLEIN AIR ET FEU D'ARTIFICE

VENDREDI 7 SEPT. | 18H30 PRÉAU SALLE DE LA CLAIRIÈRE
INSCRIPTIONS LES P'TITS SPORTIFS

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE SALLE DE LA CLAIRIÈRE
VIDE GRENIER - ORNI MOTO CLUB

SAMEDI 22 SEPTEMBRE ÉCOLE ARC-EN-CIEL
CONCOURS DE PALETS - OGEC

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 SEPT. SALLE DE LA CLAIRIÈRE
EXPOSITIONS D'OEUVRES D'ART D'ENFANTS DOMARTS

OCTOBRE

VENDREDI 19 OCTOBRE | 20H30 ESPACE ENVOL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - COMITÉ DES FÊTES

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 OCTOBRE SALLE AQUARELLE
ANIMATIONS POUR ENFANTS AVEC STRUCTURES GONFLABLES - ARC-EN-FONTAINE

NOVEMBRE

SAMEDI 3 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
CONCOURS DE BELOTE - SMS FOOTBALL

SAMEDI 10 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
SOIRÉE ANNÉES 80 - LES P'TITS SPORTIFS

DIMANCHE 11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918 ET 100ÈME ANNIVERSAIRE - UNC-AFN

SAMEDI 17 NOVEMBRE SALLE DES FÊTES DE MORMAISON
POTÉE SPORTIVE - SMASH BASKET

DIMANCHE 18 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
MARCHÉ AUX JOUETS - APEL ÉCOLE ARC-EN-CIEL

VENDREDI 23 NOVEMBRE ÉCOLE ARC-EN-CIEL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - OGEC / APEL

SAMEDI 24 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
CONCOURS DE BELOTE - UNC-AFN

DIMANCHE 25 NOVEMBRE EHPAD MARTIAL CAILLAUD
LOTO - EHPAD MARTIAL CAILLAUD

DÉCEMBRE

SAMEDI 1ER DÉCEMBRE SALLE AQUARELLE
SAINTE BARBE - AMICALE SAPEURS POMPIERS

VENDREDI 7 DÉCEMBRE | 15H30/19H30 SALLE AQUARELLE
DON DU SANG - AMICALE DONNEURS DE SANG

VENDREDI 14 DÉCEMBRE SALLE AQUARELLE
FÊTE DE NOËL - AMICALE JEAN DE LA FONTAINE

SAMEDI 22 DÉCEMBRE SALLE DE SPORTS
FESTIFOOT - SMS FOOTBALL

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE
PASSAGE DU PÈRE NOËL / ANIMATIONS DE NOËL COMITÉ DES FÊTES / UCAH

JANVIER 2019

DIMANCHE 27 JANVIER | 14H SALLE AQUARELLE
LOTO - CFH

FÉVRIER 2019

SAMEDI 2 FÉVRIER SALLE AQUARELLE
SOIRÉE ROCK - LES ORNIS

SAMEDI 9 FÉVRIER SALLE AQUARELLE
JOURNÉE SHOPPING

DIMANCHE 10 FÉVRIER SALLE AQUARELLE
CONCOURS DE BELOTE - SAPEURS POMPIERS

DIMANCHE 17 FÉVRIER SALLE AQUARELLE
CONCOURS DE BELOTE - CLUB SOURIRE D'AUTOMNE

DIMANCHE 24 FÉVRIER SALLE AQUARELLE
LOTO - CHASSE ST HUBERT

soirée

CINÉMA DE PLEIN AIR

SAMEDI 1ER SEPTEMBRE

AU THÉÂTRE DE VERDURE - SALLE AQUARELLE

SÉANCE 21H

DE GABRIEL JULIEN-LAFERRIÈRE

FEU D'ARTIFICE 22H45

> Tables à disposition pour votre pique-nique ou plaid à prévoir pour s'asseoir sur l'herbe

Animations

> LES JEUX DE MAUD
> Pour plus de convivialité, vous pouvez apporter planches à palets, molky, jeux de cartes et autres !

PROD.NO.

sur place

VENTE DE BOISSONS ET CONFISERIES AU PROFIT DES 2 ÉCOLES

GRATUIT
TOUT PUBLIC

programme

> 18h : Résultat concours photo et exposition
> 19h : Apéro Concert animé par les ATELIERS MUSIQUE
> 20h : Pique-Nique
> 21h : Début de séance
> 22h45 : Feu d'artifice

Familles rurales Vivre mieux ! | ASSOCIATION DE L'HERBERGEMENT

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ